



HAL
open science

Morphologie et évolutions d'une portion de la pars rustica de la villa de " La Bourlerie " à Vallon-sur-Gée (Sarthe) du Ier au VIIe siècle de notre ère

Antoine Guicheteau, Paul-André Besombes, Valérie Deloze, Maxime Mortreau, Jean-François Nauleau, Stéphanie Raux

► To cite this version:

Antoine Guicheteau, Paul-André Besombes, Valérie Deloze, Maxime Mortreau, Jean-François Nauleau, et al.. Morphologie et évolutions d'une portion de la pars rustica de la villa de " La Bourlerie " à Vallon-sur-Gée (Sarthe) du Ier au VIIe siècle de notre ère. *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 2017, 8, pp.109-154. 10.3406/aremo.2017.937 . hal-01551136

HAL Id: hal-01551136

<https://hal.science/hal-01551136>

Submitted on 12 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Antoine GUICHETEAU, Paul-André BESOMBES, Valérie DELOZE,
Maxime MORTREAU, Jean François NAULEAU, Stéphanie RAUX

Morphologie et évolutions d'une portion de la *pars rustica* de la *villa* de « La Bourlerie » à Vallon-sur-Gée (Sarthe) du I^{er} au VII^e siècle de notre ère

Introduction : une *villa* au cœur de la Champagne mancelle

La *villa* de La Bourlerie se situe sur la commune de Vallon-sur-Gée en Sarthe, au cœur d'un terroir aux sols favorables à l'agriculture nommé la Champagne mancelle (fig. 1). Seule la *pars urbana* du site était connue par des clichés aériens depuis 1997¹ (fig. 2), avant la réalisation d'un diagnostic en amont de la construction de la future LGV Bretagne-Pays de la Loire. C'est en 2010 que l'opération, dirigée par Éric Mare², a révélé de nouveaux vestiges au nord de la partie résidentielle. La fouille préventive s'est déroulée en 2012 et c'est sur une superficie de près de 17 000 m², divisée en deux zones d'une surface approximativement équivalente par un fossé d'irrigation devant être préservé, que constructions et aménagements correspondant à la *pars rustica* du domaine ont été mis au jour³ (fig. 3).

L'environnement archéologique

Le territoire dans lequel s'inscrit le domaine de La Bourlerie a fait l'objet de nombreuses investigations archéologiques, notamment des prospections aériennes et des fouilles préventives dans le cadre de la LGV Bretagne-Pays de la Loire ou de la construction de l'autoroute A11 à la fin des années 1980. L'environnement de la *villa* de La Bourlerie est particulièrement

1. Gilles LEROUX, « Prospections entre Loire et Vilaine », in *BSR des Pays de la Loire 1997*, Nantes, SRA des Pays de la Loire, 1997, p. 90.

2. Éric MARE, *LGV BPL secteur 16 (Sarthe)*, rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné, Inrap Grand Ouest, 2011.

3. Antoine GUICHETEAU, avec Paul-André BESOMBES, Valérie DELOZE, Maxime MORTREAU, Jean-François NAULEAU et Stéphanie RAUX, *Vallon-sur-Gée (Sarthe), La Bourlerie : l'évolution de la pars rustica d'une villa gallo-romaine*, rapport de fouilles, Cesson-Sévigné, Inrap Grand Ouest, 2014.

bien documenté, puisqu'un large corpus de sites est disponible⁴. Le tracé de la voie Le Mans-Rennes est supposé traverser le secteur selon un axe est-ouest à quelques kilomètres au nord du site de La Bourlerie. D'autres *villae* sont également connues dans la zone comme celles de « La Tétardière » à Chemiré-le-Gaudin, de « Le Tertre » et de « Les Fourneaux » à Souigné-Flacé, fouillées par l'archéologie préventive, de « La Coire » à Loué, de « La Jouannerie » à Chemiré-le-Gaudin et de « La Mauporcherie » à Voivres-lès-Le-Mans, ces dernières repérées grâce aux prospections aériennes. Enfin, un petit ensemble funéraire du Haut-Empire accompagné de structures liées à la métallurgie a été fouillé en 2012 à « Les Brochardières » sur la commune de Coulans-sur-Gée⁵.

Ainsi, à l'exclusion des découvertes anciennes, mal localisées et sujettes à caution, les nombreuses données sur la période gallo-romaine suggèrent, au-delà d'un dynamisme notable de la recherche dans ce secteur de la Sarthe, un intérêt certain des hommes pour ce terroir dès l'Antiquité.

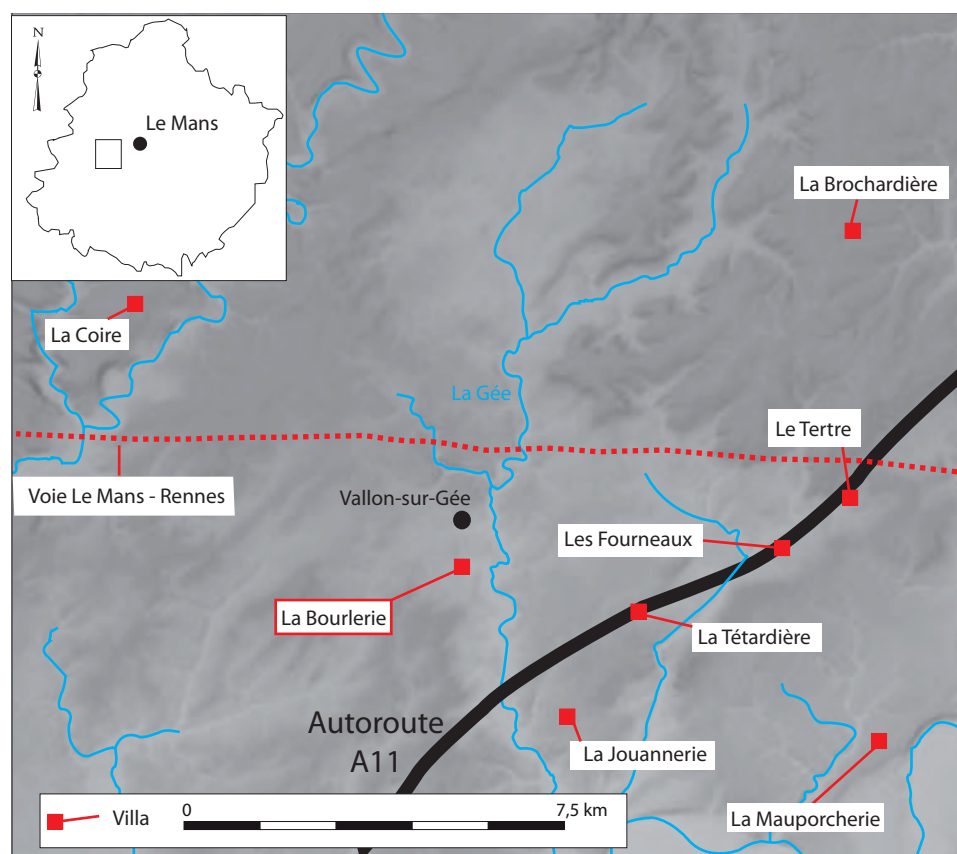


Fig. 1 : Localisation et environnement archéologique à la période gallo-romaine dans la Champagne mancelle © A. Guicheteau.

4. Jean-Philippe BOUVET (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. 72, La Sarthe*, Paris, 2001 et Estelle BERTRAND et Florian SARRESTE (dir.), *Passé de Campagnes, fermes et villae antiques de la Sarthe*, catalogue de l'exposition Passé de Campagnes tenue du 28 novembre 2012 au 24 juin 2013 au CERAM Pierre Têrouanne d'Allonnes, Le Mans, 2012.
5. Aurélie MAYER, « Les Brochardières » Coulans-sur-Gée, Sarthe, un petit ensemble funéraire et un atelier de réduction du minerai de fer antiques, Limoges, rapport de fouilles, 3 vol., EVEHA, 2013.



Fig. 2 : La *pars urbana* de la villa de La Bourlerie vue du ciel en 1997 © G. Leroux.

Fig. 3 ci-dessous : Plan général des vestiges mis au jour © A. Guicheteau.



Géomorphologie des terrains

La superficie explorée du site s'inscrit dans un vallon sec dont l'altitude oscille entre 53 et 56 m NGF. Les versants y dessinent un profil dissymétrique avec un versant ouest à pente nettement plus douce que le versant est qui lui fait face. Ce dernier se caractérise par un recouvrement de faible épaisseur tandis que le secteur ouest montre un recouvrement d'épaisseur plus conséquente. Le substrat local⁶ est représenté par des calcaires marneux datés du Callovien inférieur (J3a), bordés à l'ouest par des calcaires bathoniens (J2).

Dans la partie ouest, le substrat calcaire altéré apparaît recouvert par jusqu'à 2,6 m de formations superficielles (fig. 4). Le calcaire est coiffé par 0,3 à 0,5 m d'argile brun-jaune, horizon de décarbonatation se formant aux dépens du calcaire sous une couverture détritique perméable ; des minéraux argileux de néoformation et des minéraux résiduels du calcaire peuvent s'y accumuler, ainsi que des argiles d'illuviation issus de la couverture sus-jacente⁷.

Au dessus, le Log 17, réalisé à l'aplomb d'une mare logée dans un karst, a révélé la présence d'argiles limoneuses, matériaux d'origine colluviale remaniés et accumulés dans la mare, associés à de nombreux fragments de terre cuite architecturale et de pierres brûlées provenant de l'occupation antique.

La couche sus-jacente se compose de sédiments d'origine mixte, alluviale et colluviale, auxquels se mêlent des artefacts remaniés, dépôts caractérisés par des traces d'hydromorphie dues aux phénomènes de battement de nappe phréatique dans le fond de vallée. L'existence d'un petit ru, au débit peut-être intermittent ou saisonnier, est donc à envisager.

Ensuite, se développe au niveau de la mare une argile limoneuse gris foncé/rouille, stérile en artefacts, correspondant à un horizon à tendance palustre marquée. Il souligne un probable éloignement d'un petit cours d'eau et une diminution des apports colluviaux et alluviaux dans le secteur, et donc plutôt une mise en place des particules fines par décantation.

Au dessus, les deux niveaux immédiatement sus-jacents annoncent le retour de sédiments limono-argileux parfois un peu sableux d'origine mixte colluviale et alluviale, auxquels se mêlent des artefacts archéologiques et des fragments de calcaire remaniés.

Au contraire, la partie supérieure de la stratigraphie montre un net changement dans la dynamique sédimentaire, du fait de l'apparition, à presque tous les niveaux, d'une petite composante éolienne au sein de limons plus ou moins argileux de teinte brun-jaunâtre. On dénombre ainsi trois phases de sédimentation éolo-colluviale, où la base est affectée d'oxydations ferromanganiques dues aux battements de nappe phréatique et où le sommet a enregistré un probable horizon de sol pédologique.

Enfin, la séquence s'achève par des colluvions intégrant des artefacts archéologiques remaniés et de petits fragments de calcaires provenant de la dégradation du substrat, colluvions récentes au sommet desquelles s'est développé l'horizon de sol actuel.

Les dépôts du secteur ouest procèdent de phénomènes colluviaux mais révèlent une nature et une dynamique de mise en place plus complexes, puisqu'on y retrouve aussi en proportion

6. Jean-Pierre CLEMENT, Jacques CHANTRAINE, Jean-Claude LIMASSET, *Notice explicative de la feuille Loné (357) à 1/50 000*, Orléans, éd. BRGM, 1987.

7. Michel CAMPY, Jean-Jacques MACAIRE, *Géologie de la surface : érosion, transfert et stockage dans les environnements continentaux*, Paris, 2^e édition, 2003.



Fig. 4 : Géomorphologie des terrains © V. Deloze.

variable des matériaux d'origine éolienne, alluviale et plus ponctuellement palustre. La partie supérieure de la stratigraphie a de surcroît mis en évidence un probable horizon de sol coiffé de colluvions agricoles.

Apparition des premiers aménagements au cours du I^{er} siècle

La mare

Située au fond du vallon (fig. 5), elle se présente sous la forme d'une nappe de sédiment gris hydromorphe. Son fond n'a pu être atteint alors même que les sondages réalisés se sont arrêtés à une profondeur de près de 3,5 m. Elle était probablement alimentée par le ruissellement des eaux comme par le cours d'un ru dont le débit et le tracé, si ce n'est la présence même, demeurent largement inconnus. Le mobilier récupéré dans son remplissage est très hétérogène puisqu'elle a servi de déversoir à de nombreux fossés, et vraisemblablement de dépotoir au fil du temps. Le matériel essentiellement céramique recueilli témoigne de l'utilisation de la mare du I^{er} au début du III^e siècle. Elle constitue donc un élément structurant majeur de l'organisation de l'établissement durant la totalité des phases de l'occupation.

De rares creusements

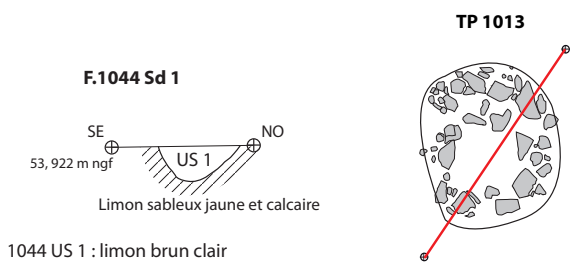
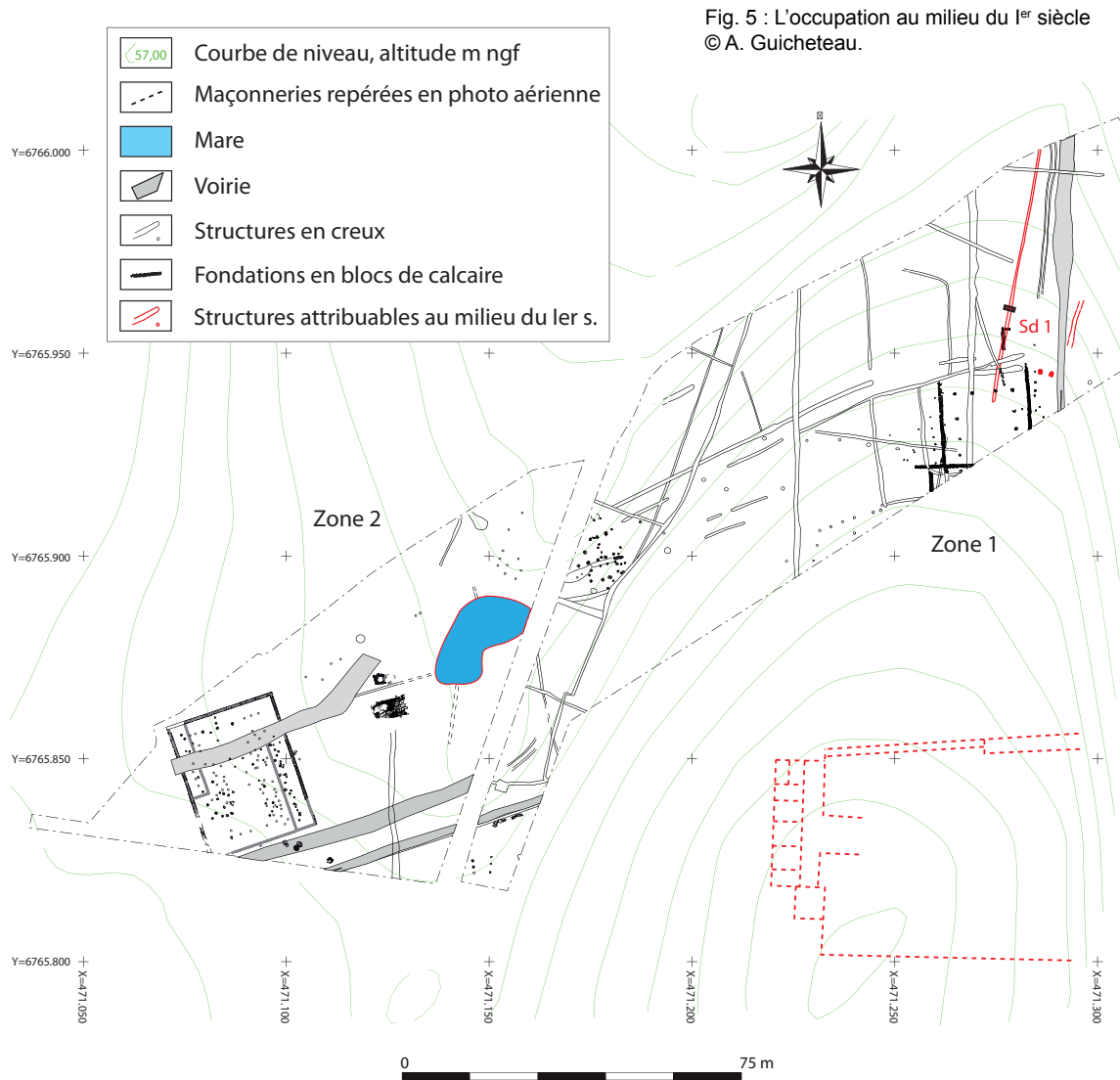
Deux segments de fossés et deux trous de poteaux d'un imposant gabarit constituent le répertoire des vestiges immobiliers les plus anciens. Les deux fossés, orientés NNE-SSO sont strictement parallèles et distants d'une quinzaine de mètres. Il pourrait s'agir des fossés bordiers d'un hypothétique chemin d'accès à un premier habitat, peut-être déjà une *villa*, localisé plus au sud. Le recoupement du fossé le plus à l'ouest par le bâtiment 1 assure son attribution chronologique à la période. De même, de rares fragments de poteries attribuables au courant du I^{er} siècle ont été découverts dans le remplissage du fossé 1044 ainsi qu'une monnaie de Claude dans le fossé 1007, malgré son arasement prononcé : sa profondeur maximale n'excède pas quelques centimètres.

Les deux trous de poteaux présentent des plans quadrangulaires d'environ 1 m de long sur 0,75 m de large. Leur comblement se caractérise par la présence de blocs de calcaire ayant servi de calage, permettant de restituer des poteaux quadrangulaires d'environ 0,3 m de côté. Leur attribution chronologique est assurée par la découverte de deux tessons de céramique attribuable au I^{er} siècle. Dans l'hypothèse de l'existence d'un premier état de la *pars urbana* plus au sud, les deux trous de poteaux pourraient correspondre à un porche matérialisant, voire monumentalisant, l'accès au site.

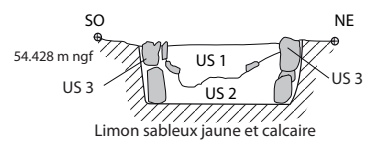
Les premières constructions caractéristiques d'une villa à la fin du I^{er} siècle

Mise en place d'un réseau de voirie

Deux axes de circulation apparaissent durant la période (fig. 6). Situé à l'extrême est de l'emprise décapée, le chemin 1 se présente sous la forme d'une bande de cailloutis n'excédant pas 5 m de large orientée nord-sud. Quelques mètres plus à l'ouest, deux ornières parallèles au chemin contribuent à préciser l'importance de cet axe viaire, peut-être plus large que ne le laisse supposer son état de conservation. Il longe les bâtiments 1 et 2 sur leur flanc oriental.

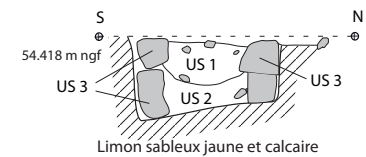
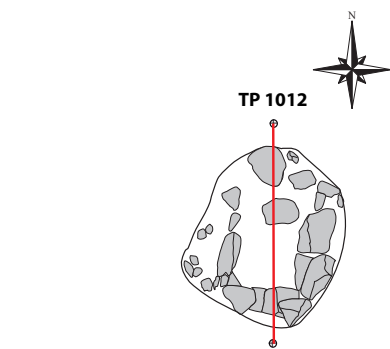


1044 US 1 : limon brun clair



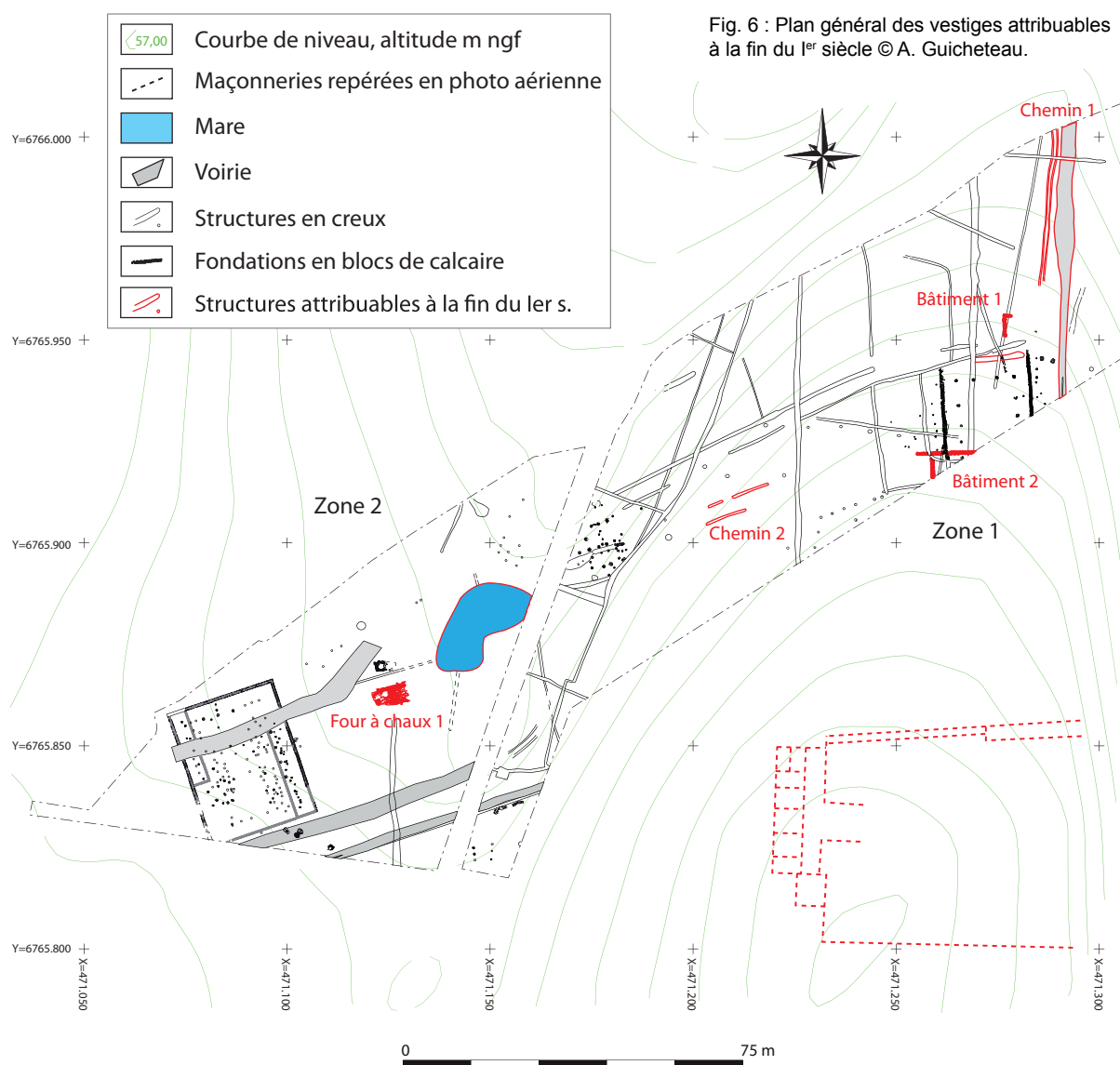
US 1 : limon brun avec quelques nodules de calcaire
US 2 : limon argileux gris
US 3 : Blocs de calage en calcaire

■ Bloc de calcaire



US 1 : limon brun avec quelques nodules de calcaire
US 2 : limon argileux gris
US 3 : Blocs de calage en calcaire

0 2 m



Le chemin 2 est matérialisé par trois segments de deux fossés parallèles dont l'arasement est prononcé. Distants d'environ 3 m, ils marquent un axe viarie desservant l'ouest de la *pars rustica* depuis le chemin 1.

Un four à chaux à foyers multiples

Le four à chaux 1 se situe à quelques mètres au sud-ouest de la mare. Il s'implante dans un niveau de colluvionnement constitué d'un limon argileux brun/gris. La fabrication de la chaux est une activité très polluante, aussi est-elle rejetée ici à plusieurs centaines de mètres de la *pars urbana*. La présence à proximité de gisements de calcaire et d'eau, potentiellement utilisée lors de la calcination⁸, comme la possibilité de s'installer sur un sol argileux⁹, constituent autant de facteurs favorables à la mise en œuvre de ce type d'activité.

8. Arnaud COUTELAS (dir.), *Le mortier de chaux*, Paris, 2009.

9. Jean-Pierre ADAM, *La construction romaine, matériaux et techniques*, Paris, 1984 (6^e édition, 2011).

Partiellement recoupé par un fossé postérieur, le four se présente sous la forme de quatre foyers oblongs, disposés en vis-à-vis par paire, pris dans un radier de blocs de calcaire délimité par deux soubassements parallèles de part et d'autre des foyers (fig. 7). Les deux couples de foyers sont séparés par un radier de blocs de calcaire, perpendiculaire aux deux précédents, et s'ouvrent vers l'extérieur sur les côtés sud-ouest et nord-est du four. La structure se développe sur près de 8,4 m de long pour une largeur de 4,38 m et présente un plan quadrangulaire d'une superficie de près de 36 m².

Bien que ténu, le recoupement de l'hypothétique foyer 2110 par le foyer 2109 n'est pas sans suggérer l'existence d'un état antérieur lié à une fournée précédente réalisée au même endroit.

L'attribution chronologique du four repose sur une datation radiocarbone effectuée à partir d'un échantillon de charbon de bois prélevé dans le foyer 2111 qui indique une datation dans le courant du I^{er} siècle (Beta - 342397, 1990 +/- 30 BP). Bien qu'elle ne constitue pas un indice décisif, l'absence de construction en dur remarquée lors de l'occupation précédente nous incite à attribuer le four à la période.

Ce type de fours à foyers multiples alignés sur deux axes parallèles se rencontre fréquemment en Gaule romaine : un exemplaire tout à fait similaire et particulièrement bien conservé a été fouillé à Nespouls en Corrèze¹⁰ et un autre four disposant du double de foyers a été découvert à Arthies dans le Val-d'Oise¹¹.

Les bâtiments

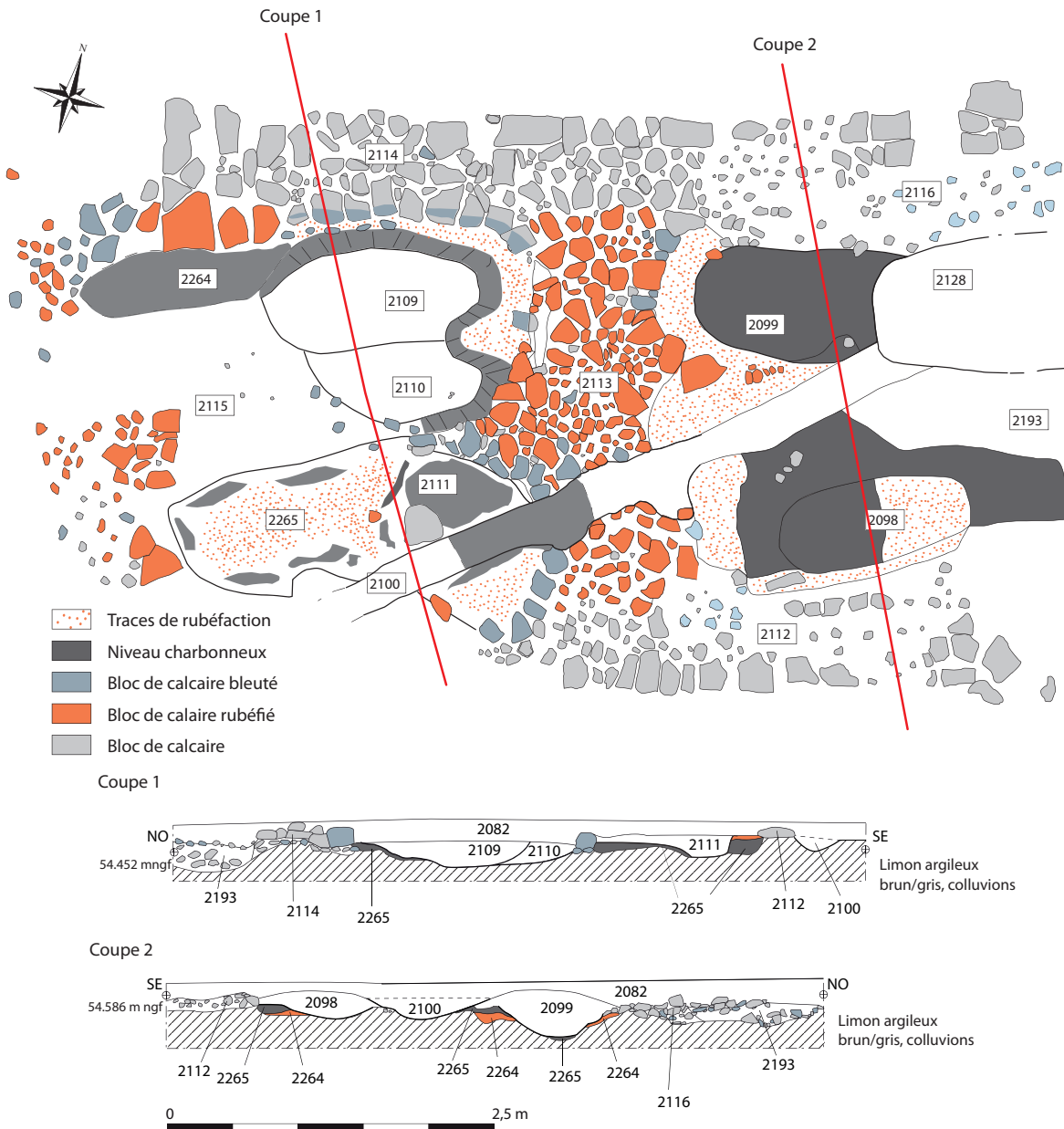
Le bâtiment 1 se présente sous la forme d'un radier de fondation en petits blocs de calcaire dont seul le flanc ouest ainsi que les angles nord-ouest et sud-est sont conservés (fig. 8). La longueur du côté conservé n'excède pas 5,35 m. La conservation de ce radier est liée au probable affaissement des maçonneries dans le fossé sous-jacent. Il s'agit d'ailleurs du seul élément de datation disponible pour l'attribution chronologique de l'édifice, bien que l'on puisse envisager sa destruction et la récupération de ses matériaux lors des phases suivantes. Même s'il demeure incomplet, il est possible d'envisager à titre d'hypothèse un petit édifice de plan carré ou quadrangulaire d'une superficie avoisinant les 20 m². La fonction du bâtiment demeure indéterminée, mais un rôle d'accueil et de surveillance à l'orée de la villa peut être envisagé.

Le bâtiment 2 se situe au sud de l'emprise de fouille, et seul un angle de maçonnerie en blocs de calcaire a pu être dégagé (fig. 9). Les fondations, dont la largeur moyenne est d'environ 0,8 m, sont matérialisées par des blocs de calcaire bourrés dans une tranchée, et seule une première assise de mur constituée de blocs de calcaire grossièrement équarris pris dans un mortier orangé est conservée au niveau de l'élément au sud. La fondation de la partie est du mur est formée par des blocs de calcaire de grandes dimensions. Le développement de l'édifice se poursuit *a priori* vers le sud et l'est, et sa fonction demeure inconnue.

10. Alexandra BESOMBES-HANRY, « Les fours à chaux de Nespouls (Corrèze) », *Aquitania*, 23, 2007, p. 207-231.

11. Aurélien LEFEUVRE, « Arthies (Val-d'oise), fouille préventive "Déviation RD 83" », *Revue archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, 43, 2015, p. 139-142.

Four à chaux 1



2082 : niveau de colluvions constitué par un limon argileux gris/vert
2098 : foyer dont le fond est caractérisé par des traces de rubéfaction et de nombreux nodules de charbon de bois, puis comblé par un limon argileux gris contenant de nombreux nodules de charbon de bois et de chaux
2099 : foyer, stratigraphie identique à 2098
2100 : fossé comblé par un limon argileux gris
2109 : foyer, stratigraphie identique à 2098
2110 : foyer recoupé par 2109, stratigraphie identique à 2098
2111 : foyer, stratigraphie identique à 2098
2112 : radier constitué de blocs de calcaire
2114 : radier constitué de blocs de calcaire
2116 : radier constitué de blocs de calcaire, en partie récupérés
2193 : niveau de démolition constitué de nombreux blocs de calcaire et de nodules de chaux pris dans un limon argileux brun
2264 : fine couche de limon argileux rubéfié liée à la préparation du terrain avant l'installation du four
2265 : niveau constitué de nodules de charbon de bois et de limon argileux rubéfié lié à l'installation du four



Vue zénithale du four à chaux 1 © L. Schmitt

Fig. 7 : Plan et coupes du four à chaux 1 © A. Guicheteau.



Fig. 8 : Plan et coupe du bâtiment 1 © A. Guicheteau.

Réorganisation et expansion de la villa au début du II^e siècle

Expansion du réseau fossoyé

Tandis que le chemin 1 perdure durant la période, ce secteur au nord de la villa se caractérise par la mise en place de nombreux fossés, qui forment un tissu de chemins et de limites parcellaires (fig. 10). Presque attenants au flanc ouest du chemin 1, quatre segments de fossés semblent délimiter deux espaces, peut-être deux enclos emboîtés. Les nombreux trous de poteaux à l'intérieur des hypothétiques enclos témoignent de la présence de constructions et d'aménagements, sans que leur fonction puisse être précisée ni même leur contemporanéité strictement avérée. L'installation ultérieure d'un bâtiment dans ce secteur a sans doute détruit nombre de creusements, ne permettant pas la lecture planimétrique des données originelles.

Quatre trous de poteaux semblent néanmoins matérialiser un aménagement en entonnoir. Ce type de système combinant palissades sur poteaux, enclos fossoyés et chicanes n'est cependant pas sans évoquer des espaces voués au pacage, à la surveillance comme à l'entretien d'un cheptel.

Une palissade constituée de trous de poteaux semble marquer l'extension de ce système vers le sud-ouest.

Le chemin 3, matérialisé par deux fossés, dessert la partie occidentale de la *pars rustica*, il relie le système d'enclos et de palissades bordant le chemin 1 à la mare. Au nord du chemin 4, trois fossés sont creusés et délimitent une série de parcelles relevant du terroir de la *villa* tout en assurant le drainage des terrains.

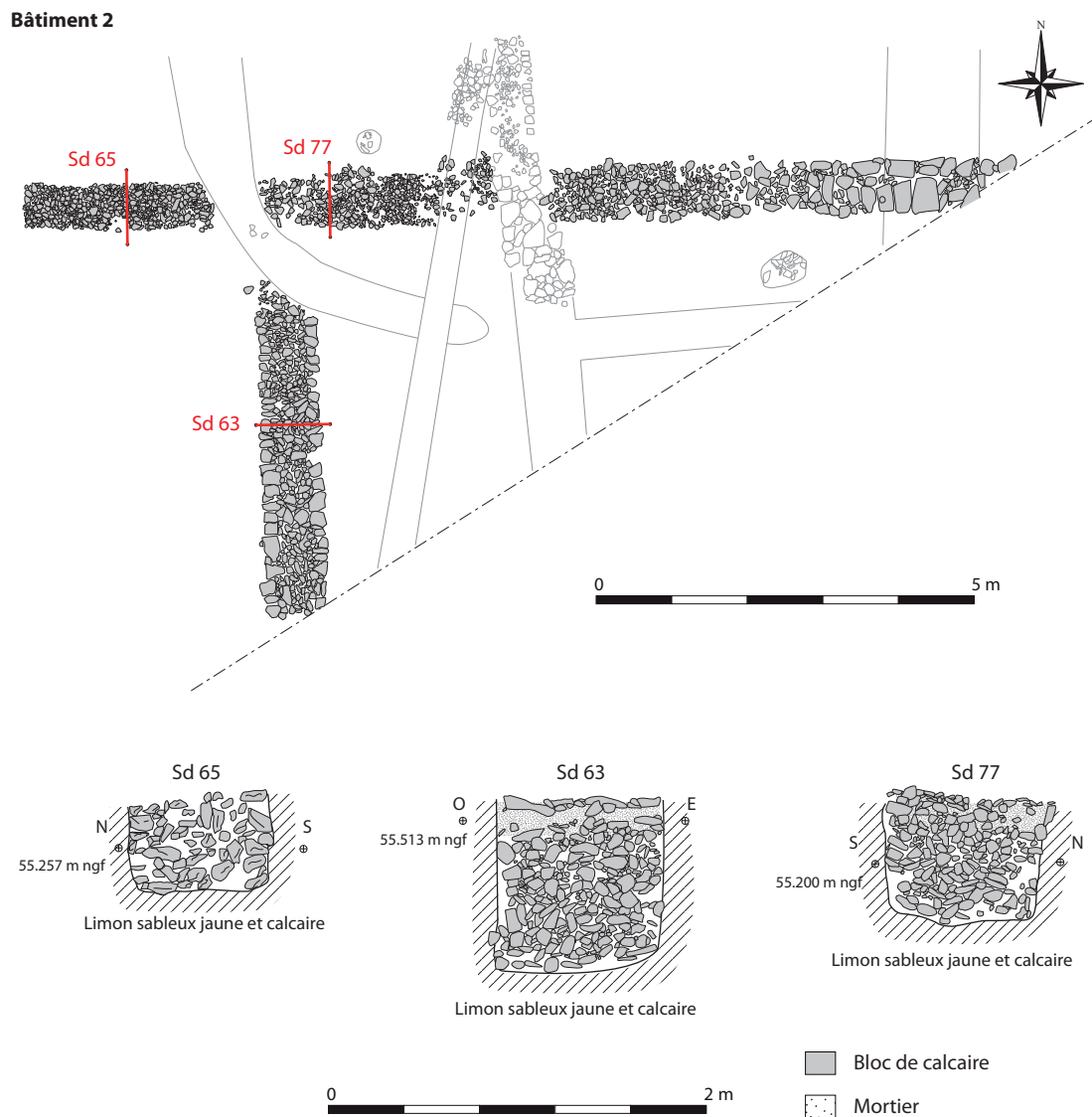


Fig. 9 : Plan et coupes du bâtiment 2 © A. Guicheteau.

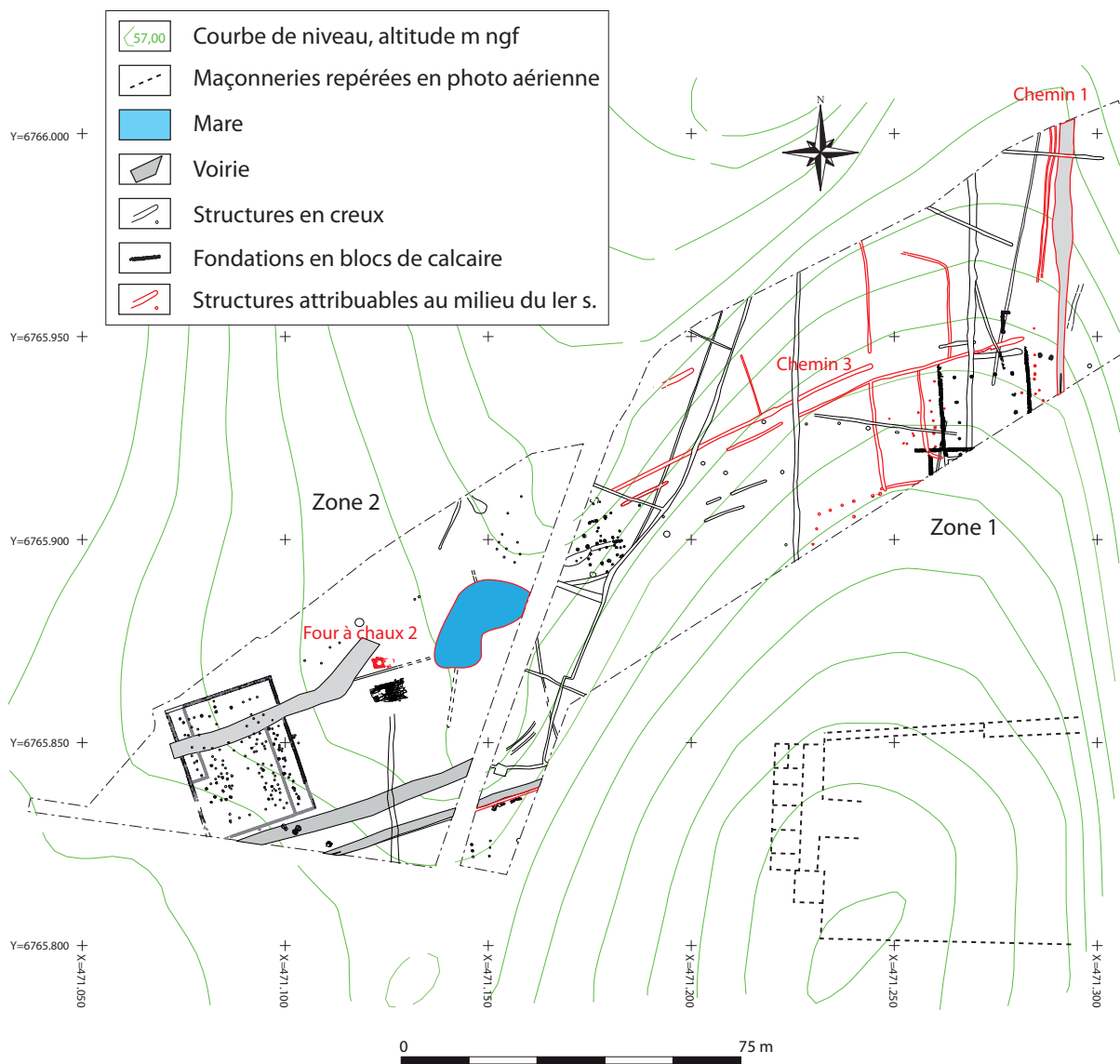


Fig. 10 : Plan général des vestiges attribuables au début du II^e siècle © A. Guicheteau.

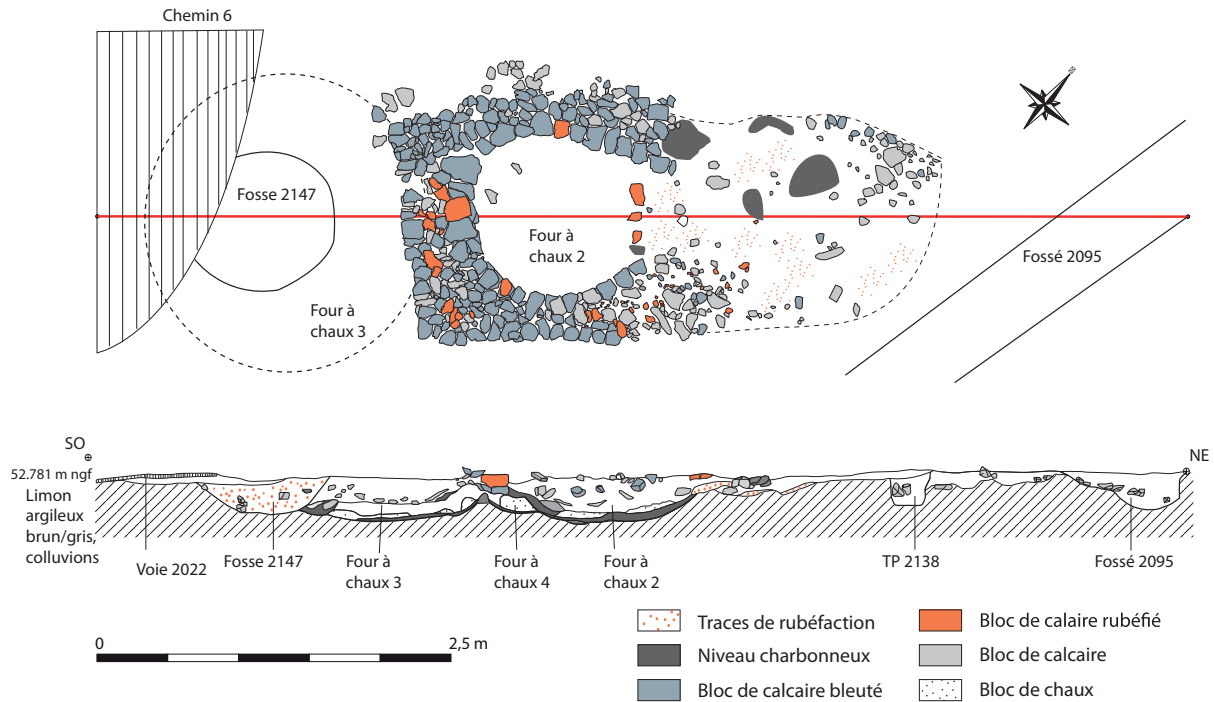
Ce programme manifeste de structuration des terres dans ce secteur de l'exploitation suggère la disparition du bâtiment 1, dont les éléments ont pu être récupérés, notamment pour alimenter la production de chaux. Il en est de même pour le bâtiment 2, dont la destruction est alors attestée au vu de son recoupement par le fossé 1019.

Une série de fours à chaux, témoignage de nouveaux programmes architecturaux

C'est à proximité de la mare et à quelques mètres au nord du four à chaux à foyers multiples que s'implante une succession de trois fours à chaux. Seul l'exemplaire le plus tardif, le four 2, implanté sur les deux précédents, présente un état de conservation satisfaisant (fig. 11). Le dernier four à chaux est matérialisé par un radier de blocs de calcaire décimétriques pratiquement carré d'environ 1,8 m de côté. Au centre du massif empierré, la chambre de chauffe subcirculaire avoisine 1,1 m de diamètre et 0,4 m de profondeur. La bouche du four, d'une largeur d'environ 0,65 m, s'ouvre vers le nord-est sur le cendrier de la structure, faisant probablement

office d'aire de travail. L'espace est matérialisé par un niveau hétérogène de limon argileux brun caractérisé par la présence de nombreux nodules de chaux, d'argile rubéfiée et de charbon de bois ainsi que de quelques blocs de calcaire dont la rubéfaction est plus ou moins prononcée.

Fours à chaux 2, 3 et 4



Chemin 6 : bande de 4 m de large constituée de nodules de calcaire pris dans un limon brun, il est postérieur à l'occupation du Haut-Empire
 Fosse 2147 : elle est comblée par un limon argileux brun/gris ponctué de nombreux nodules d'argile rubéfiée et de charbon de bois
 Four à chaux 2 : il est constitué d'une aire de travail matérialisée par des nodules de chaux, d'argile rubéfiée et des blocs de calcaire ainsi que d'une chambre de chauffe formée par un radier de blocs de calcaire et un foyer dans le fond duquel repose diverses couches de limon très charbonneuse et de limon rubéfié recouvertes par un limon argileux brun/gris contenant de nombreux nodules de chaux et de charbon de bois
 Four à chaux 3 : seule la chambre de chauffe est conservée, elle est comblée par diverses couches de limon très charbonneuse et de limon rubéfié recouvertes par un limon argileux brun/gris contenant de nombreux nodules de chaux et de charbon de bois
 Four à chaux 4 : fortement impacté par les fours à chaux 2 et 3, il n'est matérialisé que par un bloc de chaux reposant sur une fine lentille de charbon de bois
 TP 2138 : antérieur au four à chaux 2, il présente des blocs de calage en calcaire et est comblé par un limon argileux brun/gris
 Fossé 2095 : il est comblé par un limon argileux brun, sa chronologie n'est pas assurée



Four à chaux 2 vue vers le sud-est, © A. Guicheteau



Coupe des fours 2, 3 et 4, © D. Chevet

Fig. 11 : Les fours à chaux 2, 3 et 4 © A. Guicheteau.

La datation radiocarbone réalisée sur un échantillon de charbon de bois prélevé dans le comblement du four indique une datation à la charnière des I^{er} et II^e siècles (Beta -342396, 1900 +/- 30 BP).

Deux autres fours à chaux se situent sous ce dernier. Le plus ancien, le four 4, n'est matérialisé que par une banquette de chaux reposant sur un niveau de charbon de bois. Le four 3 est recoupé à la fois par le four 2 sur sa frange orientale et par une fosse sur son flanc occidental. Il est matérialisé par un niveau de charbon de bois, d'une longueur de près de 1,50 m montrant un profil en cuvette, sur lequel s'installe une couche de chaux mélangée à du limon. Enfin, le four semble scellé par un niveau d'argile ocre.

L'apogée de la *pars rustica* à la fin du II^e et au début du III^e siècle

Continuité et extension du réseau viaire et parcellaire

Deux nouveaux chemins sont créés à l'est de la *pars urbana* (fig. 12). Constitués d'une bande de cailloutis pris dans un limon argileux, ils témoignent de l'expansion vers l'ouest du centre domanial. Tous deux orientés OSO/ENE, ils ne sont distants que d'une dizaine de mètres mais semblent desservir des espaces différents, ce que leur localisation aux bords de la limite sud de l'emprise n'a pas permis de confirmer. Le chemin 4, complété par un caniveau de blocs de calcaire de grandes dimensions ainsi qu'un fragment de meule en grès dans sa partie occidentale, semble relier la *pars urbana* à l'est au secteur ouest du domaine. Le chemin 5 longe le flanc sud du bâtiment 6, avant d'obliquer vers le nord-est et le bâtiment 4. Seules deux ornières matérialisent alors l'axe viaire.

Les bâtiments

Le bâtiment 3 se situe au sud de la zone 1, et son développement se poursuit en dehors de l'emprise de la fouille, vers la *pars urbana*. Il est constitué de murs en pierres d'une largeur moyenne de 0,7 m dont seules les fondations sont conservées, à l'exception d'une première assise dans la partie sud du mur ouest (fig. 13). Dix trous de poteaux creusés dans la plaquette calcaire marquent l'existence d'une galerie intérieure surélevée par rapport à la cour interne, plus excavée d'une dizaine de centimètres environ. L'édifice présente une superficie totale estimée aux alentours des 400 m², l'espace sous les galeries couvrant une surface de près de 200 m², tandis que celle de la cour interne est légèrement inférieure.

Un édifice comparable, tant en termes de morphologie qu'en termes de dimensions a été mis au jour à Pacé « ZAC des Touches », le bâtiment 1¹². Au vu de sa taille largement supérieure à celle des autres constructions de l'établissement, l'auteur propose l'hypothèse d'un bâtiment voué à l'habitat, sans pour autant trancher définitivement l'interprétation de l'édifice. La position de l'exemplaire de La Bourlerie, par ailleurs mieux conservé, au sein de la villa pourrait indiquer une fonction agro-pastorale indéterminée. Si la présence avérée d'au moins un caniveau d'évacuation constitué de plaques de calcaire disposées de chant souligne

12. Laurent PAEZ-REZENDE, *Formation, développement et mutation d'une exploitation agricole gallo-romaine aux portes de Condate (Rennes) dans la première moitié du Haut-Empire : l'ensemble 1 de la ZAC des Touches à Pacé (35)*, Cesson-Sévigné, rapport de fouilles, Inrap Grand Ouest, 2009, vol. 1, p. 215-232.

la nécessité d'évacuer les eaux stagnantes au sein de la cour interne, elle n'est pas sans suggérer la possibilité d'un édifice voué à la stabulation. Cependant, l'importance de la surface abritée pourrait également évoquer une fonction de stockage, à l'instar des hypothétiques greniers de plan basilical référencés dans un article par A. Ferdière¹³.

Le bâtiment 4 s'installe à l'ouest de la zone 1, à proximité de la mare, sur une pente dont la déclivité est d'environ 4,3%. Il est constitué de trente-sept trous de poteaux subcirculaires qui

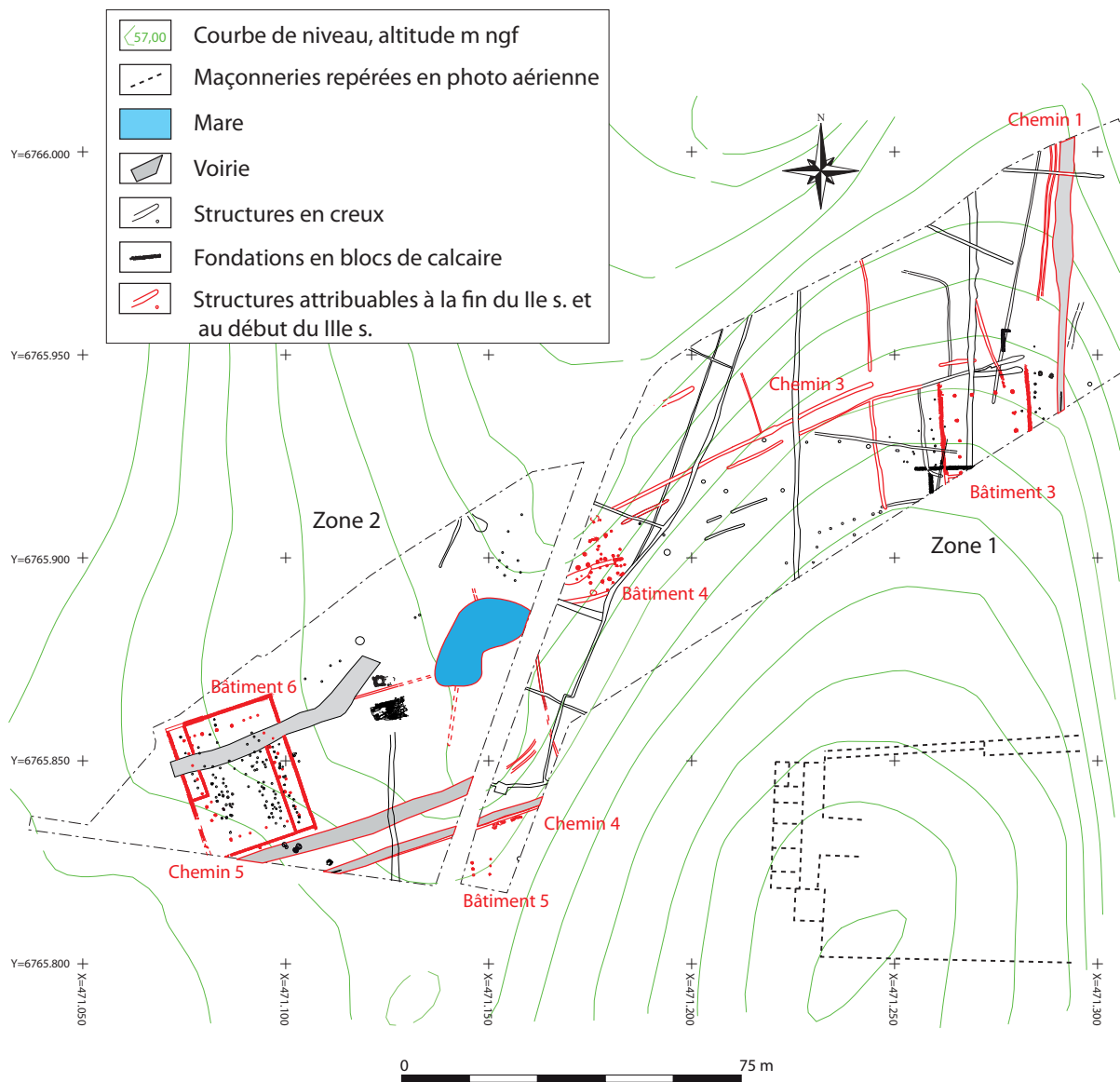


Fig. 12 : Plan général des vestiges attribuables à la fin du II^e et au début du III^e siècle © A. Guicheteau.

13. Alain FERDIÈRE, « Essai de typologie des greniers ruraux de Gaule du nord », *Revue archéologique du centre de la France*, tome 54, 2015, document 4, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 08 juin 2016. URL : <http://racf.revues.org/2294>.

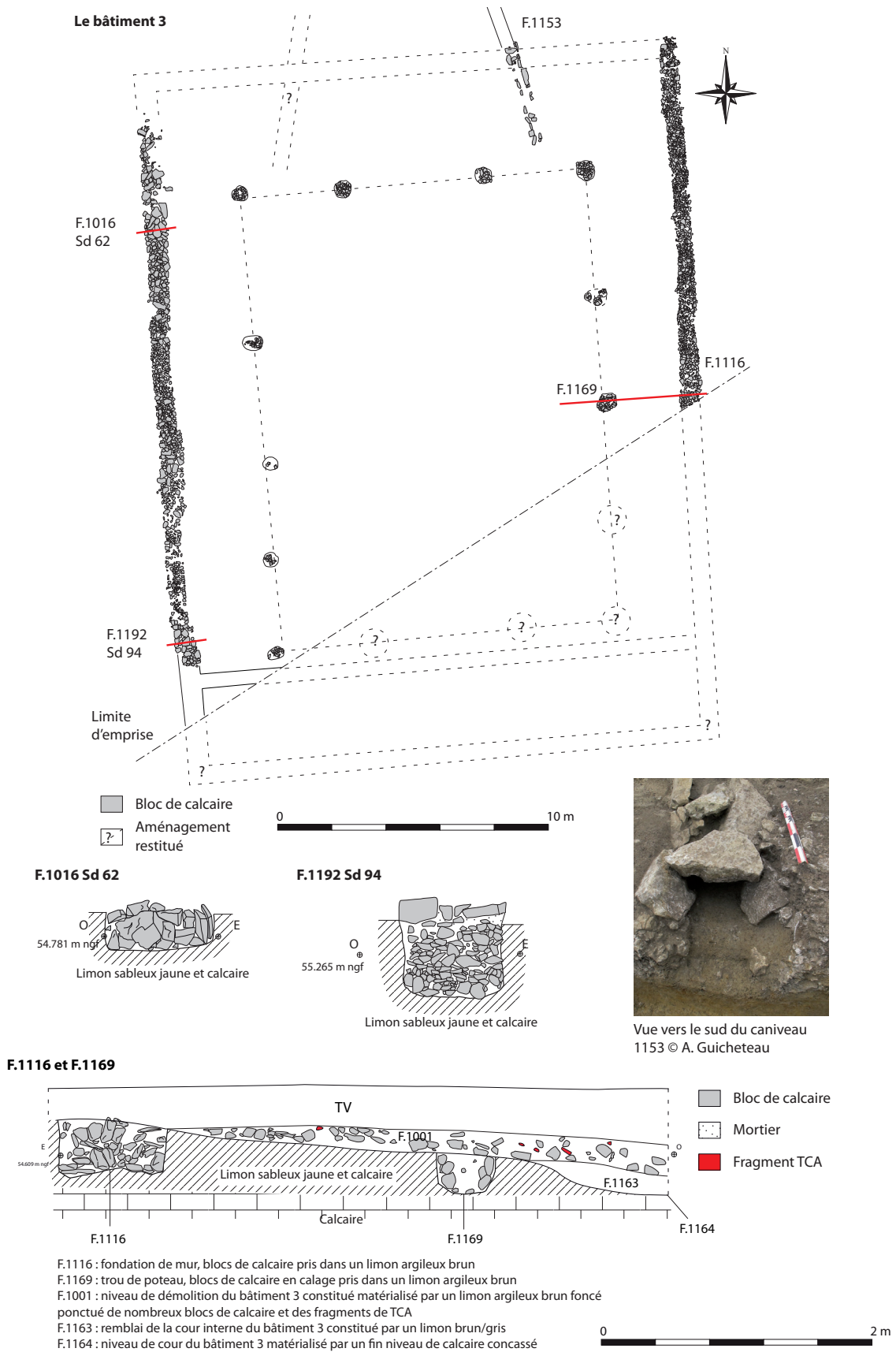


Fig. 13 : Le bâtiment 3 © A. Guicheteau.

présentent presque systématiquement des blocs de calcaire en calage (fig. 14). Ils sont comblés par un limon très argileux brun/gris ponctué de rares nodules de charbon de bois, sédiment qui ne diffère pas de l'encaissant environnant, à savoir un niveau de colluvionnement. L'originalité de la construction réside dans la présence d'un système d'évacuation des liquides orienté ENE/OSO matérialisé par un caniveau empierré dans la partie orientale de l'édifice et par un fossé puis un déversoir dans sa partie occidentale qui semble aboutir à la mare.

Les remplissages des structures constitutives de l'édifice comme celles relevant de son environnement proche ont livré 646 tessons comptant pour 107 individus bords. L'essentiel du lot est constitué par les catégories des céramiques communes claires (23,7% des NR pour 16,8% des NMI) et communes sombres (48,5% des NR pour 46,7% des NMI), la céramique sigillée n'est représentée que par 33 restes totalisant 10 individus. L'analyse de cet assemblage céramique représentatif révèle son caractère domestique avec ses différentes composantes. Le service de table et de présentation comprend assiettes (fig. 15-1 et 15-2) et coupelles (fig. 15-3) en sigillée associées aux coupes décorées au moule Drag 37 (fig. 15-4) et à des bols carénés ou à collerette. Le service des boissons est quant à lui composé de cruches (fig. 15-5) dont les rebords offrent une relative variété, associées à de plus rares gobelets en céramique fine ou commune sombre (fig. 15-6). Quelques gobelets en parois fines engobées et en sigillée lisse (fig. 15-7) ou moulée les accompagnent. La céramique destinée à la préparation rassemble un nombre restreint de mortiers à bord pendant en pâte claire (fig. 15-8). Celle relevant de la cuisson à l'étouffée comprend de nombreuses écuelles ou coupes écuelles tripodes en commune sombre (hémisphérique, à bord rentrant ou à collerette, fig. 15-9), dont les couvercles font néanmoins défaut. Le pot (fig. 15-10) reste l'ustensile le plus utilisé pour la cuisson des repas avec des morphologies de rebords variées. Le stockage ou le transport des liquides est assuré par les amphores sarthoises à bord discoïdal type Gauloise 5 ou des amphores narbonnaises Gauloise 4 (fig. 15-11).

L'étude des productions de céramiques communes permet de placer cet ensemble dans la seconde moitié du II^e et la première moitié du III^e siècle mais l'absence de mortier Drag 45 ne permet toutefois pas de franchir la barre du début du III^e siècle

L'analyse de la répartition des creusements permet d'envisager l'existence d'un seul édifice dont la surface avoisine les 100 m², sans préjuger d'éventuelles étapes d'évolution de la construction. Présentées lors du colloque AGER XI de Clermont-Ferrand¹⁴, les différentes hypothèses d'interprétations de fonctionnalité de l'édifice et des différents espaces qui le composent conduisent à envisager un bâtiment voué à la stabulation dans sa partie septentrionale et à l'habitat, comme le suggère le répertoire céramique, dans sa partie méridionale. La présence d'un probable système d'évacuation de déjections animales situé à l'extrémité de l'espace de stabulation envisagé plaide en effet pour une telle interprétation¹⁵.

14. Antoine GUICHETEAU, « Deux exemples de bâtiments sur la *pars rustica* d'une *villa* de la Champagne mancelle (La Bourlerie, Vallon-sur-Gée, Sarthe) », in F. Trément, *actes du colloque AGER XI de Clermont-Ferrand, Produire et stocker dans les campagnes gallo-romaines*, à paraître.

15. Karine BOULANGER, « Vivre avec le bétail, la ferme antique de Bouxières-sous-Froidmont », *Archéopages*, 33, 2013, p. 34-41.

Bâtiment 4

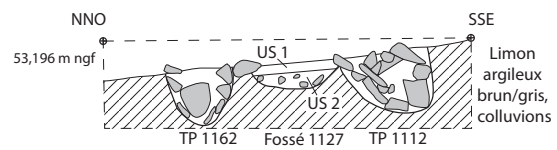


- Bloc de calcaire
- Fragment de TCA
- Tesson de céramique
- ? Trou de poteau restitué

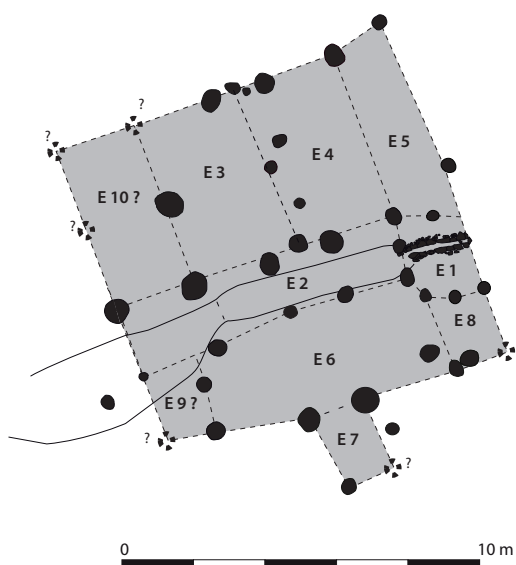


Vue vers l'ouest du caniveau 1107 © É. Mare

Fossé 1127, TP 1112 et TP 1162



- F.1127, US 1 : limon argileux brun clair
- US 2 : limon argileux gris foncé, nodules de calcaire
- F.1112, US 1 : limon argileux brun/gris
- US 2 : blocs de calage en calcaire
- F.1162, US 1 : limon argileux brun/gris
- US 2 : blocs de calage en calcaire

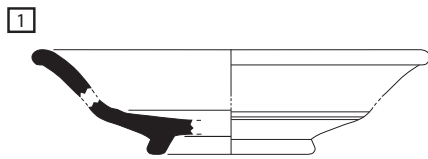


- E 1 : latrines ?
- E 2 : système d'évacuation des déjections
- E 3, E 4, E 10 : bouverie
- E 5 : accès du bétail
- E 6 : habitat du bouvier
- E 7 : porche d'entrée
- E 8, E 9 : accès aux combles ou remises



Vue zénithale du bâtiment 4 © F. Levalet

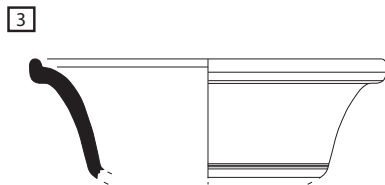
Fig. 14 : Le bâtiment 4 © A. Guicheteau.



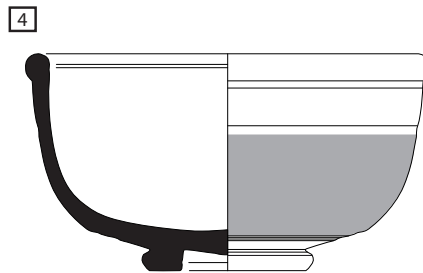
F 1186 Sd 64 us F ou G - assiette Lezoux 043



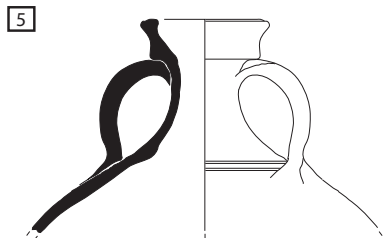
Fait 1186 - assiette Lezoux 031



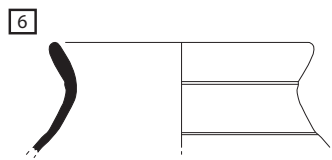
Fait 1127 Sd 48 - 10 coupelle Lezoux 44



Fait 1186 - coupe Drag.37



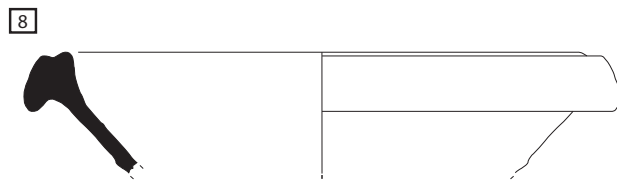
Fait 1127 Sd 52 us B et C - cruche La Bosse 425



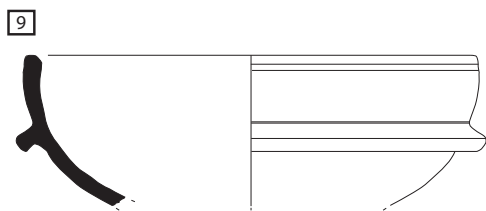
Fait 1186 us B proche 1153 - gobelet biconique en amande, type proche La Bosse 611



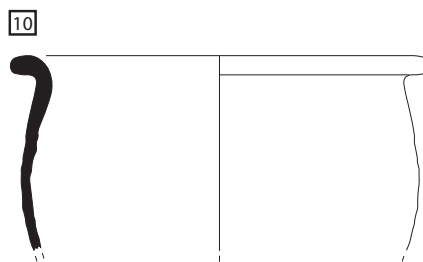
Fait 1186 Sd 66 us D - gobelet Déchelette 72



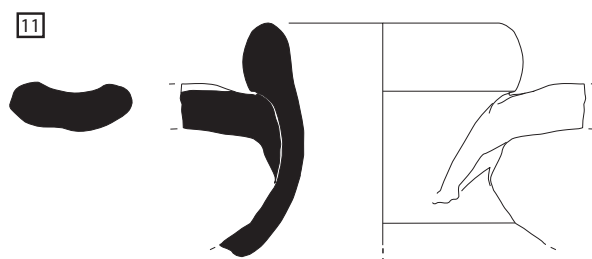
Fait 1127 Sd 52 us C - mortier La Bosse 801



Fait 1127 Sd 52 us B - écuelle à collerette La Bosse 202



Fait 1127 Sd 52 us C - pot La Bosse 15



Fait 1186 Sd 64 us C - amphore Gauloise 4, Narbonnaise

0 Éch.: 1/3 10 cm

Fig. 15 : La céramique issue des contextes constitutifs du bâtiment 4 © M. Mortreau.

Situé au sud du chemin 4 en zone 1, le bâtiment 5 est constitué de six trous de poteaux présentant systématiquement des blocs de calcaire en calage (fig. 16). Ils matérialisent une probable construction de plan grossièrement quadrangulaire d'environ 12 m². Les diamètres des creusements oscillent entre 0,3 et 0,57, et leurs profondeurs sont comprises entre 0,08 et 0,18 m. La vocation de cet édifice de faible dimension demeure inconnue, d'autant plus que son plan reste hypothétique.

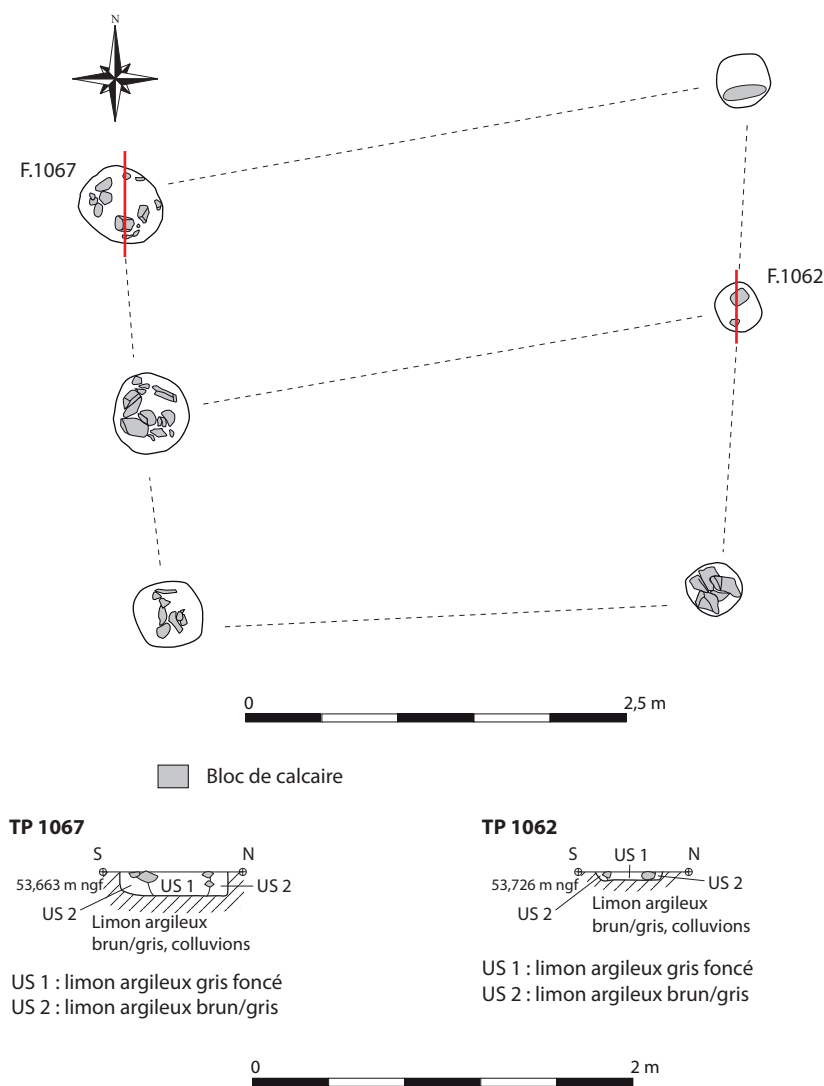


Fig. 16 : Le bâtiment 5
© A. Guicheteau.

Le bâtiment 6 a également fait l'objet d'une présentation lors du colloque AGER XI de Clermont-Ferrand¹⁶, et seuls ses principaux développements seront présentés ici. L'édifice s'installe dans la partie occidentale du décapage et a pu être presque entièrement dégagé. Son plan quadrangulaire présente d'imposantes dimensions, puisque le mur externe qui le délimite mesure 31,4 m de long sur 25 de large, soit une superficie de près de 785 m². La lecture de l'organisation des nombreux trous de poteaux situés au sein de l'édifice est en partie voilée par

16. Antoine GUICHETEAU, *op. cit.*

la probable présence de constructions du haut Moyen Âge. Néanmoins, trois différents états, avec une ou plusieurs galeries internes, semblent discernables (fig. 17). Dans un premier état, une série de trous de poteaux constitue l’empreinte d’une première galerie intérieure qui semble se développer sur la totalité du périmètre de l’édifice. La cour centrale de l’édifice présente une superficie de plus de 380 m². Un second état est marqué par la présence de quatorze trous de poteaux délimitant deux galeries couvrant les trois quarts de la longueur des grands côtés de la construction. La surface cumulée des galeries est de près de 100 m². Enfin, dans un troisième et dernier état, les galeries, totalisant une superficie de 130 m², sont désormais matérialisées par des fondations de blocs de calcaire s’inscrivant dans la continuité de l’état précédent, puisque la totalité des grands côtés du bâtiment n’est pas couverte.

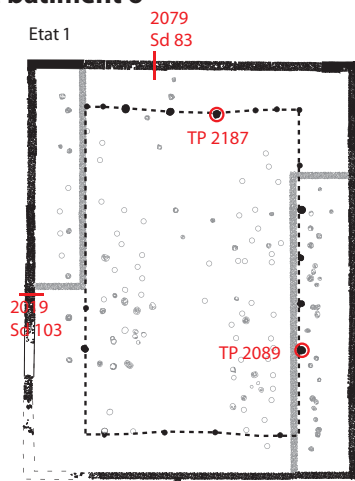
C’est sous le niveau 2029, attenant au flanc est du bâtiment 6, que le four 2203 a été découvert. Il est constitué d’une chambre de chauffe hémisphérique de 0,52 m de long sur 0,44 m de large et d’un alandier de 0,4 m de long sur 0,28 m de large. Le four apparaît comme strictement perpendiculaire au mur est de l’édifice (fig. 18). Sa profondeur n’excède pas 0,1 m. Il pourrait constituer un élément lié à la construction du bâtiment, voire à l’une des phases de son utilisation.

La carence de mobilier au sein de l’édifice proprement dit est nette et suggère soit une fonction autre que l’habitat, soit un nettoyage fréquent. Cependant, l’US 2029, a livré 136 tessons comptant pour 25 individus. Chronologiquement, le mobilier céramique issu de cette couche présente des analogies avec le lot issu des structures du bâtiment 4 mais s’en écarte toutefois par la présence de productions engobées rouges de fabrication locale et des formes de cruches ou de gobelets (fig. 19-1) et de pots en commune sombre connues dans des contextes urbains du début du III^e siècle. La constitution de cette couche pourrait donc s’être opérée entre la fin du II^e et le début du III^e siècle. La céramique culinaire est très présente dans cet ensemble avec des pots à cuire très divers majoritairement en commune sombre (fig. 19-2), des mortiers en commune claire (fig. 19-3) mais aussi en commune sombre, des coupes tripodes en pâte type La Bosse ou en commune sombre et des plats à cuire engobés imitant les plats à engobe interne rouge pompéien. Les vases destinés au service ou en transport des liquides sont également présents avec quelques cruches ou amphores (fig. 19-4). La vaisselle de service ou de présentation est essentiellement constituée de pièces en céramique sigillée - assiettes creuses (fig. 19-5) et coupes (fig. 19-6). Les récipients pour le stockage sont absents sauf si on considère les amphores Gauloise 5 récupérées comme vases de stockage plutôt que comme emballage perdu.

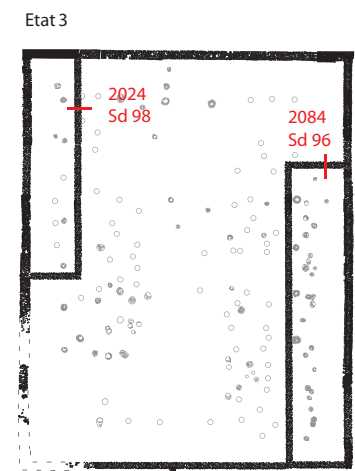
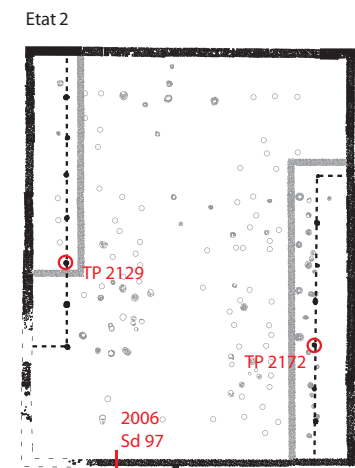
Par ses imposantes dimensions comme par sa morphologie, l’interprétation du bâtiment 6 demeure délicate. Si l’hypothèse d’un bâtiment de stabulation monumental ne saurait être écartée, la possibilité d’un édifice voué aux échanges, un relais routier lié à la proximité relative de la voie Le Mans-Rennes par exemple, doit aussi être mentionnée. Le stockage pourrait également constituer une des utilisations de la construction, à l’instar des greniers de plan basilical¹⁷, bien que l’importante surface de la cour centrale au regard des espaces couverts ne renforce guère cette hypothèse. Toujours est-il qu’en l’état des données, la question de la ou des fonctionnalités du bâtiment 6 demeure ouverte.

17. Alain FERDIÈRE, *op. cit.*

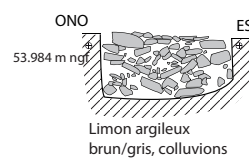
Le bâtiment 6



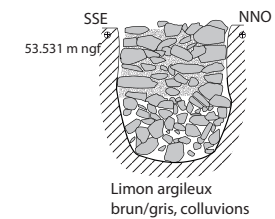
Vue aérienne du bâtiment 6 © G. Leroux



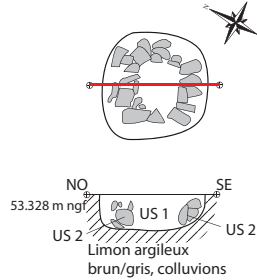
Mur 2019 Sd 103



Mur 2079 Sd 83

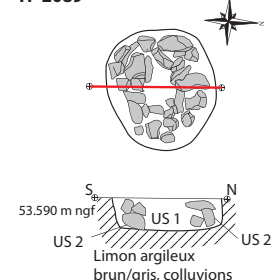


TP 2187



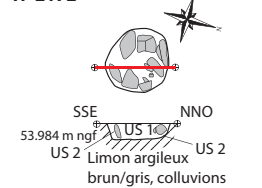
US 1 : limon argileux brun/gris
US 2 : blocs de calage en calcaire

TP 2089



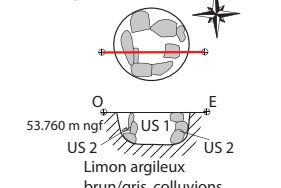
US 1 : limon argileux brun/gris
US 2 : blocs de calage en calcaire

TP 2172



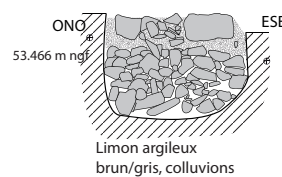
US 1 : limon argileux brun/gris
US 2 : blocs de calage en calcaire

TP 2129



US 1 : limon argileux brun/gris
US 2 : blocs de calage en calcaire

Mur 2024 Sd 98



Fondation 2084 Sd 96

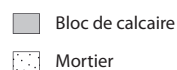
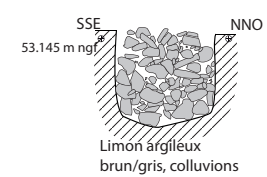


Fig. 17 : Les différents états du bâtiment 6 © A. Guicheteau.

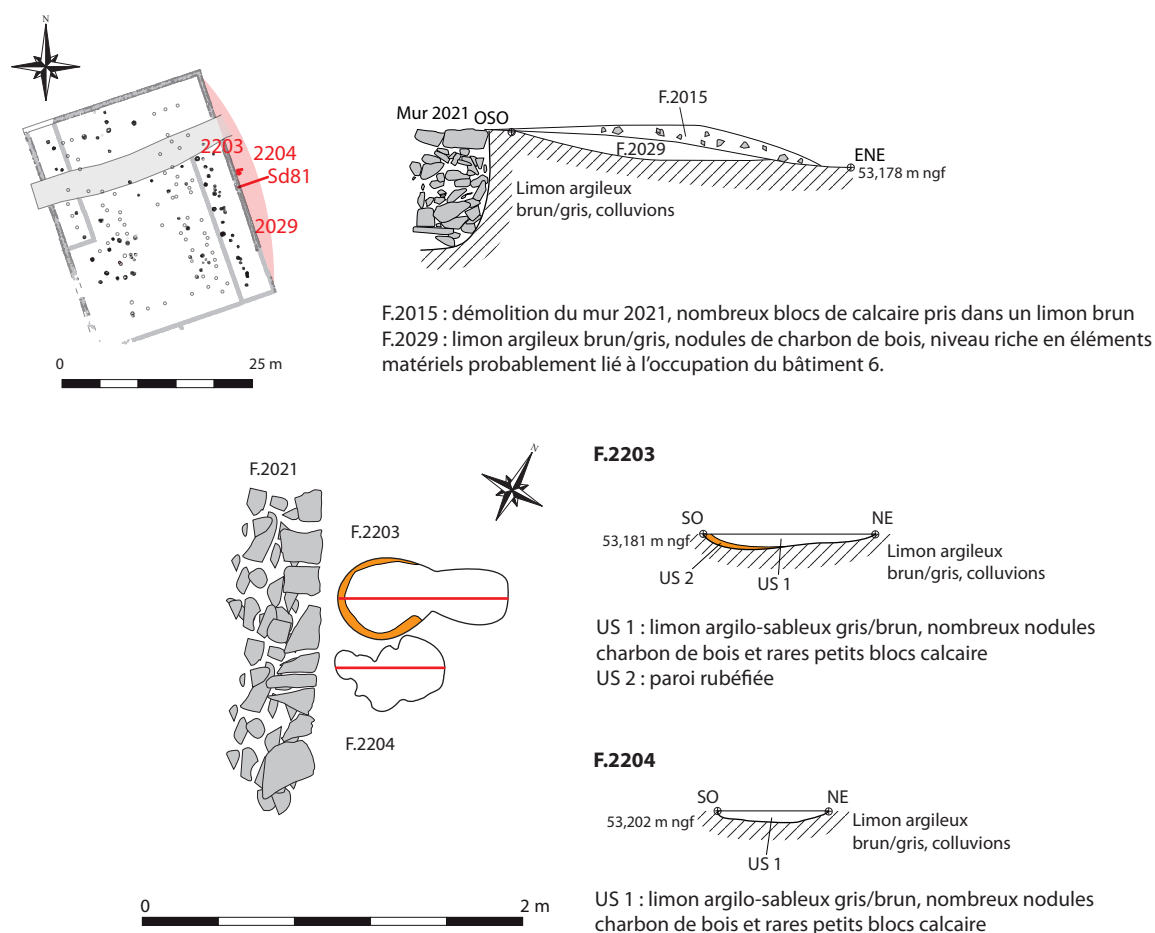


Fig. 18 : Le niveau 2029 et le four 2203 © A. Guicheteau.

Aperçu de la culture matérielle d'une villa du Haut-Empire

Malgré le nombre somme toute limité d'artefacts mis au jour (fig. 20), phénomène par ailleurs largement commun aux sites ruraux érodés, quelques traits de la culture matérielle des occupants de l'établissement peuvent être soulignés.

La céramique

Le total des artefacts céramiques recueilli se monte à 3259 tessons, permettant de comptabiliser 380 individus. L'occupation semble limitée durant le Haut-Empire, puisque peu de contextes sont vraiment attribuables au I^{er} siècle. Seul le comblement du segment de fossé 1088 a livré un mobilier peu abondant – 38 tessons pour 3 individus – avec un lot de *terra nigra* attribuable aux années 40/80.

La période comprise entre la seconde moitié du II^e siècle et la première moitié du III^e siècle a livré le plus de matériel, aussi quelques éléments de réflexion apparaissent. Ainsi l'abondance relative de la céramique sigillée est à noter. De l'examen visuel des pâtes, il ressort une diversité des zones d'approvisionnement : sud, centre et est de la Gaule. Les formes moulées sont bien représentées par les bols Drag 37. De l'examen rapide des contextes, se confirme la poursuite

d'une production de *terra nigra* pendant la première moitié du III^e siècle avec une forme de bol caréné dérivé du type Menez 96.

Seuls les niveaux associés au chemin 4 ont livré des fragments de sigillée de l'est de la Gaule (fig. 21-1) ainsi que de la céramique à éponge du Poitou de la seconde moitié du III^e siècle (fig. 21-2). La forte présence de céramique de type La Bosse confirme cette proposition avec la présence notamment des types La Bosse 607 (fig. 21-3), La Bosse 610, La Bosse 202 (fig. 21-4) et La Bosse 501 qui apparaissent dans des contextes céramiques urbains ou ruraux sarthois de la seconde moitié ou du dernier quart du III^e siècle¹⁸. La présence de ces céramiques communes à pâte kaolinique de l'atelier de la Bosse, au nord-est du Mans, constitue également un aspect

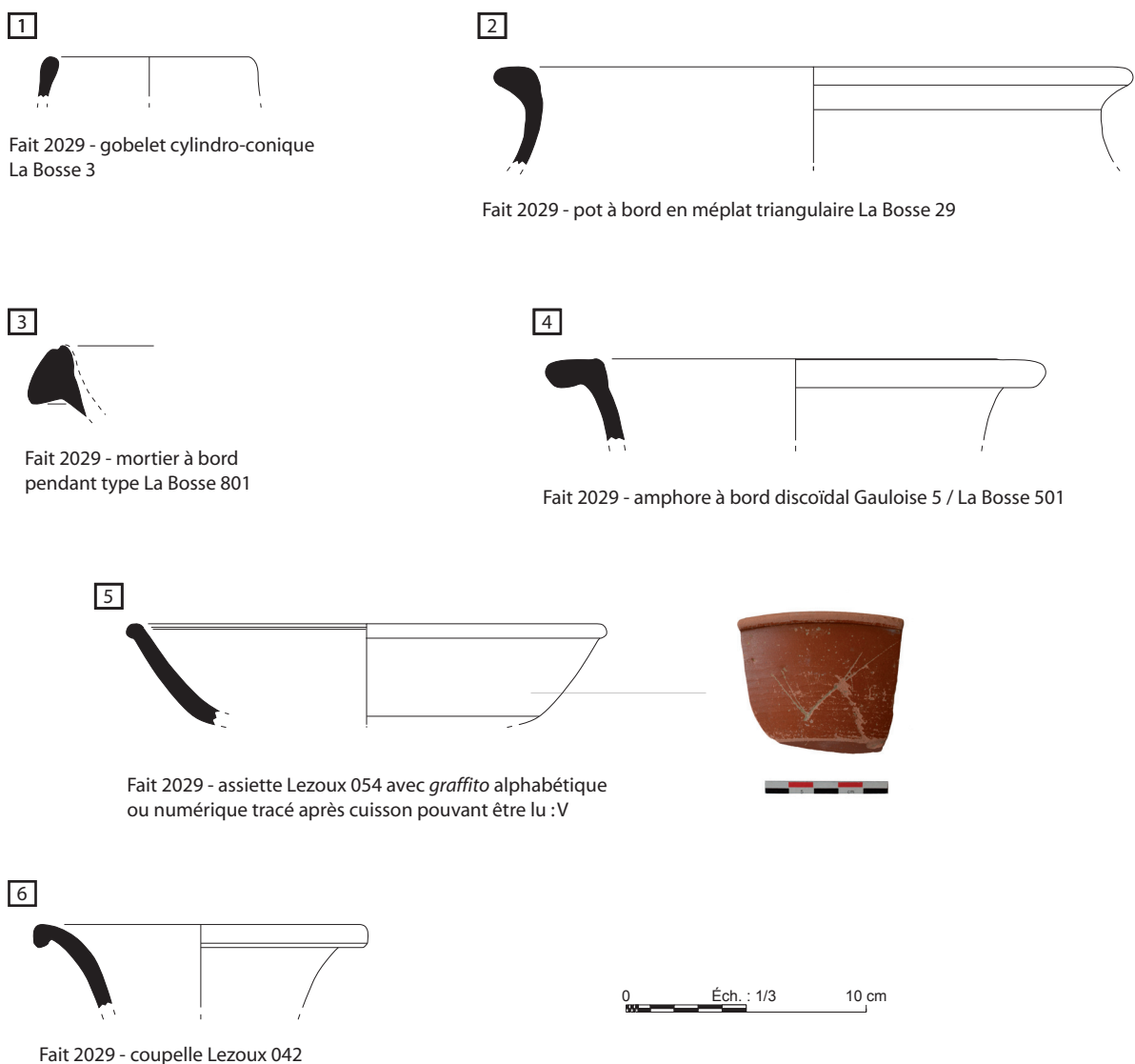


Fig. 19 : La céramique découverte dans le niveau 2029 © M. Mortreau.

18. Richard DELAGE et Gérard GUILLIER, « La céramique confrontée au problème de la datation des niveaux du III^e siècle : quatre exemples manceaux (Sarthe) », in L. Rivet (dir.), *SFECAG, Actes du Congrès du Mans*, Marseille, 1997, p. 255-278.



Fig. 20 : Plans de répartition des artefacts © A. Guicheteau.

intéressant pour l'histoire du site. Elles font leur apparition dans le courant de la deuxième moitié du II^e siècle, sont fréquentes dans les contextes fin II^e/début III^e siècle et sont supposées disparaître à la fin du III^e siècle. Plusieurs arguments militent cependant en faveur d'une poursuite de l'activité de production des ateliers de La Bosse après cette période : à la fin du III^e siècle, la production se diffuse en Haute-Normandie¹⁹. À Allonnes, les études menées par Bruno Bazin, montrent une évolution morphologique du bord des vases à baguettes avec une augmentation de sa taille, ce qui est propre aux productions tardives²⁰. Pour la catégorie des amphores, on note la rareté des productions de la vallée de la Loire à pâte caractéristique brune à cœur gris. Les amphores de Narbonnaise sont bien attestées. L'élément le plus intéressant est la présence de productions locales d'amphores de type Gauloise 5 ou 12 à pâte blanche sableuse. Leur poids exact est difficile à déterminer au vu de la ressemblance de leur pâte avec celles des cruches.

Bien que modestes, les ensembles découverts sur le site de La Bourlerie apportent donc des jalons importants pour la chronologie de l'occupation rurale de cette partie de la Sarthe antique.

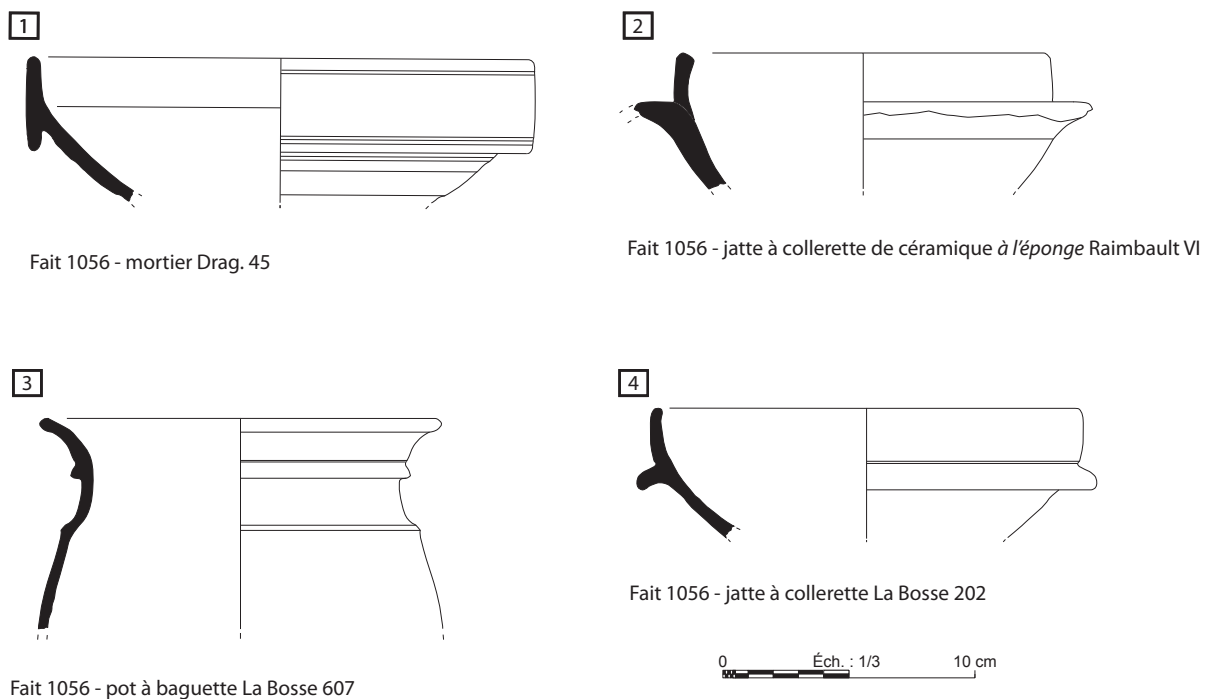


Fig. 21 : La céramique de la seconde moitié du III^e siècle © M. Mortreau.

19. Yves-Marie ADRIAN et Maxime MORTREAU, « Les assemblages céramiques du II^e et de la première moitié du III^e siècle en plaine de Caen et dans le Bessin (Calvados) : l'exemple de Saint-Martin-des-Entrées et de Fleury-sur-Orne », in L. Rivet (dir.), *SFECAG, Actes du congrès de Bayeux*, Marseille, 2002, p. 111-130.

20. Bruno BAZIN et Richard DELAGE, « Un lot de céramique de la fin du Haut-Empire à Allonnes (Sarthe) », in L. Rivet (dir.), *SFECAG, Actes du Congrès de Blois*, Marseille, 2005, p. 649-653.

L'instrumentum

L'emprise a livré un nombre limité d'objets ou fragments d'objets²¹. Ils se répartissent de manière relativement diffuse dans les secteurs occupés du site (enclos 1, bâtiments 4 et 6) et au niveau des zones de circulation (chemins 1 et 4). Ceux qui sont rattachables à des niveaux de fonctionnement sont indigents, la quasi-totalité ayant été récoltée dans des niveaux de colluvionnement ou d'épandage, des remblais de démolition ou d'abandon, ou encore des comblements de fossés.

Ils se répartissent, d'une manière générale, inégalement entre les différents domaines d'activité illustrant la vie quotidienne²², avec une nette prépondérance des équipements immobiliers et/ou de charronnerie (34 %) ; les objets personnels sont également étonnamment bien représentés (22 %), en regard de la fréquence moindre de ceux de la vie domestique (13 %) et de la sphère artisanale (11 %).

Le groupe le mieux représenté est celui qui associe « immobilier » et « transport », du fait de la difficulté ici d'attribuer à l'une ou l'autre de ces catégories des pièces de fer qui peuvent aussi bien équiper des huisseries de bâtiments que des véhicules à traction animale. Il s'agit de charnières, ferrures, crochets et clavettes dont une majorité est associée aux niveaux de circulation (chemins 1 et 4), ainsi qu'une barre de fer pouvant être interprétée comme un fort axe de timon de char (fig. 22, n° 1 à 8). Les clous en fer qui nous sont parvenus complets sont d'un module restreint et mis à part quelques individus dévolus à la charpenterie, ils illustrent la menuiserie et peuvent intervenir dans le maintien des structures en bois des véhicules.

Le domaine immobilier *stricto sensu* est cependant illustré par quelques éléments. Deux fragments de verre à vitre plate en verre étiré naturel, bleu pour l'un et verdâtre pour l'autre, d'une épaisseur de 3,5 mm ; des fragments de frettes en fer provenant de comblements de structures fossoyées dans l'emprise du bâtiment 4, destinées à réunir des portions de canalisations en bois. L'exemplaire d'emboîture le mieux conservé (n° 9), est d'un diamètre restitué de 90 mm et d'une largeur de 27 mm ; ces fragments sont en position secondaire, mais ils pourraient, de par leur situation de découverte, être rattachés au bâtiment 4 et en particulier à l'approvisionnement en eau des latrines restituées dans la partie orientale de l'édifice ; ce système d'emboîture de tuyaux en bois est en usage en Gaule durant toute la période romaine²³. Signalons encore une possible clef lève-loquet, formée d'une tige en fer à section ronde (9 mm), d'une longueur de 390 mm, déformée secondairement en un U de 125 mm de large et 165 mm de haut, et dont l'autre extrémité incomplète est recourbée à 90° pour sa préhension (n° 10) : mise au jour dans son environnement immédiat, cette clef serait également à mettre en relation avec le fonctionnement du bâtiment 4.

21. Le *corpus* comprend 54 individus auxquels s'ajoutent 199 occurrences de clous en fer (65 clous entiers et 134 fragments) et 20 éléments scoriacés, de nature majoritairement argilo-sableuse, se rapportant sans doute à la métallurgie du fer (catalogue des objets : cf. Stéphanie RAUX, in A. Guicheteau et *al.*, *op. cit.*, p. 176-187).

22. Répartition dont sont exclus les clous en fer, les éléments scoriacés et les fragments indéterminés.

23. Laurence BRISSAUD, Christophe LOISEAU, « Les canalisations en bois : techniques de mise en œuvre, diffusion, chronologie en Gaule romaine et étude de cas », in S. Raux et *al.* (dir.), *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*, Actes de la table-ronde européenne de Lyon (octobre 2012), Monographie *Instrumentum* 51, 2015, p. 487-516, fig. 9.

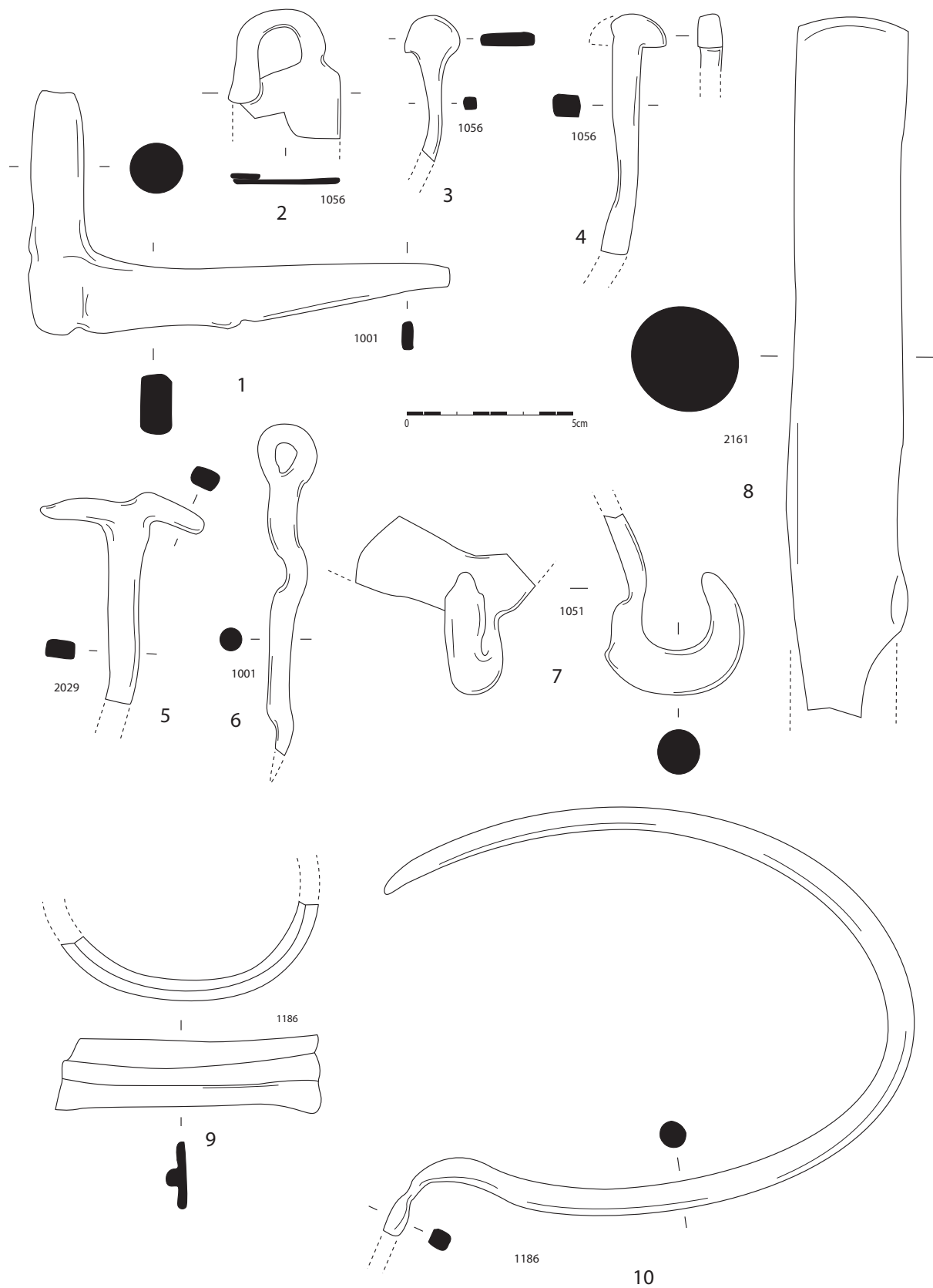


Fig. 22 : Objets en fer d'équipement des bâtiments et des véhicules © S. Raux.

L'équipement des personnes comprend des objets de parure, de toilette et d'armement. Hormis trois individus complets du contexte 1056 ayant peut-être fait l'objet d'un dépôt (cf. *Infra*), il s'agit de fragments d'objets, en position de dépotoir secondaire et à caractère parfois résiduel. On note ainsi des éléments de fibules en bronze appartenant à des modèles de la fin du deuxième âge du Fer comme un fragment de ressort de petite fibule, à 2 x 7 spires et corde interne (fig. 23, n° 1) ou de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. comme une fibule de type FG.16a2²⁴ dont sont conservées une partie de l'arc et le cache-ressort et une fibule (arc et ressort) de type FG.3b2 var. (n° 2 et 3). La parure en bronze est complétée par un fragment de bracelet à jonc plein de section ronde (diam. 4 mm) et extrémités sans doute amincies (n° 4).

L'équipement personnel est également illustré par des *militaria* en alliage cuivreux : un bouton à bélière de forme circulaire (diam. : 19 mm), à surface étamée destiné à orner un *cingulum* (n° 5) ; un fragment de pendant de harnais dont sont conservés l'anneau de suspension et le départ d'une tige à section ronde (non ill.) ; une frette de fourreau de poignard constituée d'un corps à section en gouttière, d'une longueur restituée de 84 mm et d'une largeur de 8 mm, dont les deux extrémités se terminent en fleurons décoratifs perforés, et dont la partie médiane est équipée d'un côté d'une patte de fixation perpendiculaire, à extrémité identique et d'une longueur restituée de 40 mm (n° 6).

Bien que quantitativement faible, le domaine domestique révèle un certain niveau de vie, matérialisé par des vestiges d'ameublement dont un pêne de serrure rectangulaire, d'une longueur de 55 mm, pour clé à translation (fig. 23, n° 7) et un cabochon décoratif zoomorphe, figurant une tête de suidé, moulé et monté sur un axe en fer, et destiné à orner un meuble ou un coffre (n° 8). Cette aisance relative est renforcée par des attestations de vaisselle métallique, datables du I^{er} siècle ap. J.-C. : un *cochlear* en bronze, de facture légère²⁵, dont le manche à section ronde (2 mm) et à extrémité appointée, a été tordu secondairement. Le cuilleron est peu profond, en forme de goutte, d'une longueur de 35 mm et une largeur maximale de 20 mm (n° 9) ; et une extrémité zoomorphe en bronze, à tête de dauphin, sans doute attribuable à un manche de passoire métallique (n° 10). Comme pour les objets de la catégorie précédente, ces artefacts ne sont pas particulièrement associés à des contextes d'habitation, ni stratigraphiquement, ni topographiquement.

Les activités artisanales concernent l'économie vivrière et l'agriculture avec un fragment de serpette en fer, d'une longueur conservée de 75 mm, comprenant le départ de la soie d'emmanchement à section quadrangulaire et le départ de la lame (fig. 24, n° 1) et un tranchoir également en fer (n° 2), en très bon état de conservation, à long emmanchement à douille fermée conique, et à tranchant légèrement convexe. L'usage de ce dernier peut être multiple : tranchoir, écorçoir, écharbonnoir, ...

Trois fragments de *meta* et *catillus* de meules rotatives en grès (grès conglomératique à gros silex gris/brun et grès fin caverneux) sont les indices d'une activité de mouture mais ce mobilier fragmenté a été mis au jour en remploi dans l'architecture (calages de poteau, solin de mur) et ne permet pas d'en restituer l'utilisation primaire sur le site.

24. Michel FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale, de la Conquête à la fin du V^e siècle ap. J.-C.*, Revue Archéologique de Narbonnaise, Suppl. n° 12, Paris, 1985.

25. Émilie RIHA, Willem STERN, *Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst*. Archäologische und metallanalytische Untersuchungen, Forschungen in Augst, Bd 5, Augst 1982, n° 142-145.

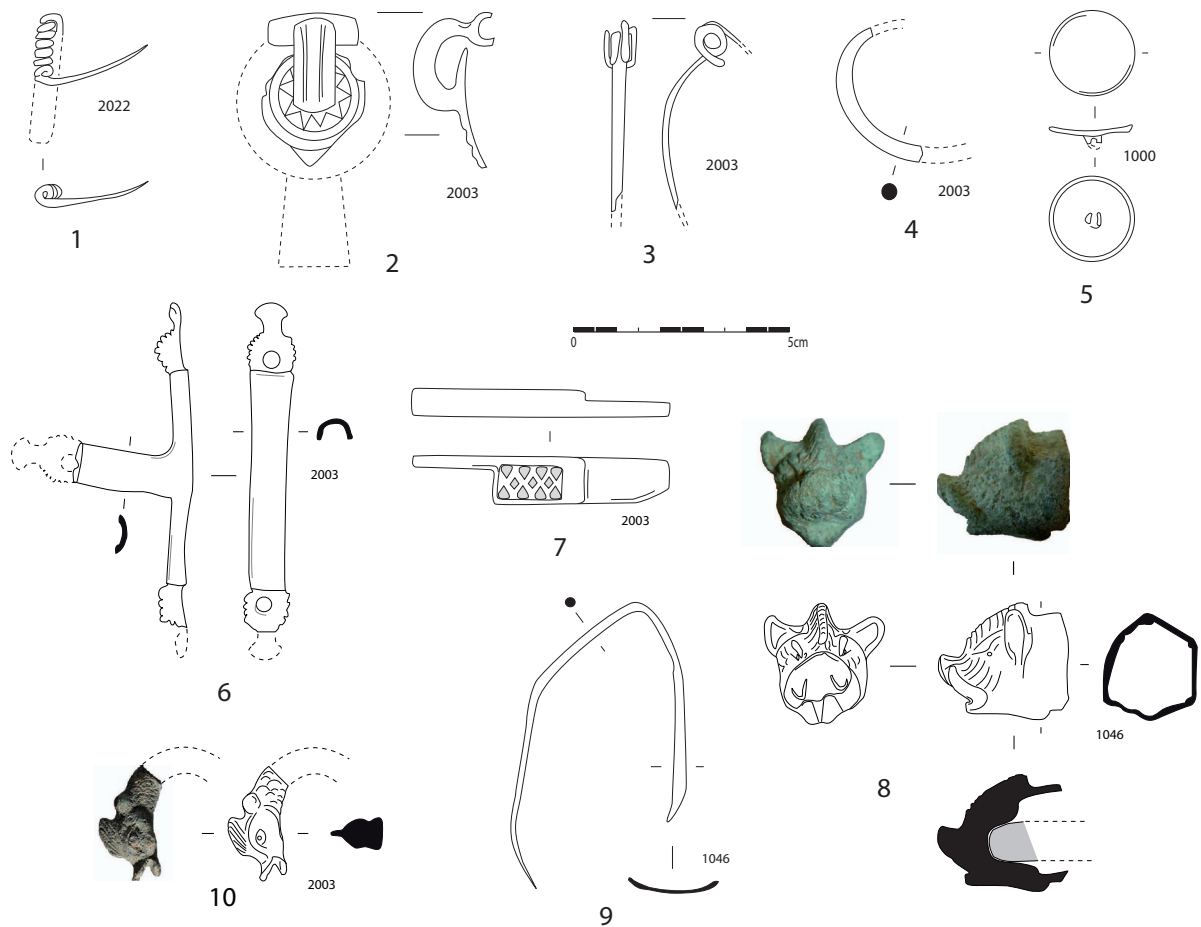


Fig. 23 : Objets en alliage cuivreux des domaines personnel/social (n° 1 à 6) et domestique (n°7 à 10) © S. Raux.

Une vingtaine de fragments d'éléments scoriacés, pour la plupart argilo-sableux, pourraient enfin attester le travail du fer à proximité : ce phénomène est presque systématiquement observé sur les établissements ruraux de la période romaine où outils et petites pièces de fer étaient fabriqués et entretenus dans l'enceinte du domaine. En l'absence de structure de forge avérée, cette activité reste cependant hypothétique.

Le contexte 1056 correspond au dernier niveau recouvrant le chemin 4 et contenait un mobilier relativement abondant, qu'il s'agisse de fragments de céramiques, de monnaies ou d'objets. Deux groupes peuvent être distingués parmi ces derniers.

Le premier rassemble des objets en lien avec le fonctionnement de la voie (fig. 22, n° 2 à 4) qui ont pu équiper des véhicules, à l'instar des autres éléments de charrerie mis au jour sur le site.

Le second groupe concerne trois objets offrant l'homogénéité d'un ensemble à plus d'un titre : ils sont complets, datables de la fin du Haut-Empire et ont été mis au jour à proximité les uns des autres et associés à un lot de sept monnaies. Il s'agit d'une palette « à fard », d'une bague et d'un poignard.

La palette (fig. 25, n° 1) est en marbre rose provenant de l'île égéenne de Skyros, matériau importé en raison de son excellente qualité et dont l'exploitation pour l'architecture est connue

depuis l'Antiquité grecque. L'étude récente des déchets d'un atelier de marbriers fouillé sur le forum d'*Aregenua* (Calvados) a montré que ces palettes faisaient partie des « dérivés », produits par ces mêmes artisans à partir de chutes de matière première destinée en premier lieu à la réalisation de décors de bâtiments publics²⁶. D'une longueur de 80 mm, une largeur de 74 mm et une hauteur de 12 mm, elle est taillée finement, l'une des faces comportant des rebords en biseau et l'autre une cupule centrale formée par l'usure. Les palettes, ou *coticulae*, sont des pierres à broyer utilisées dans l'Antiquité en cosmétique et en médecine, pour la préparation des fards et des collyres et onguents. On les rencontre de manière régulière bien que peu

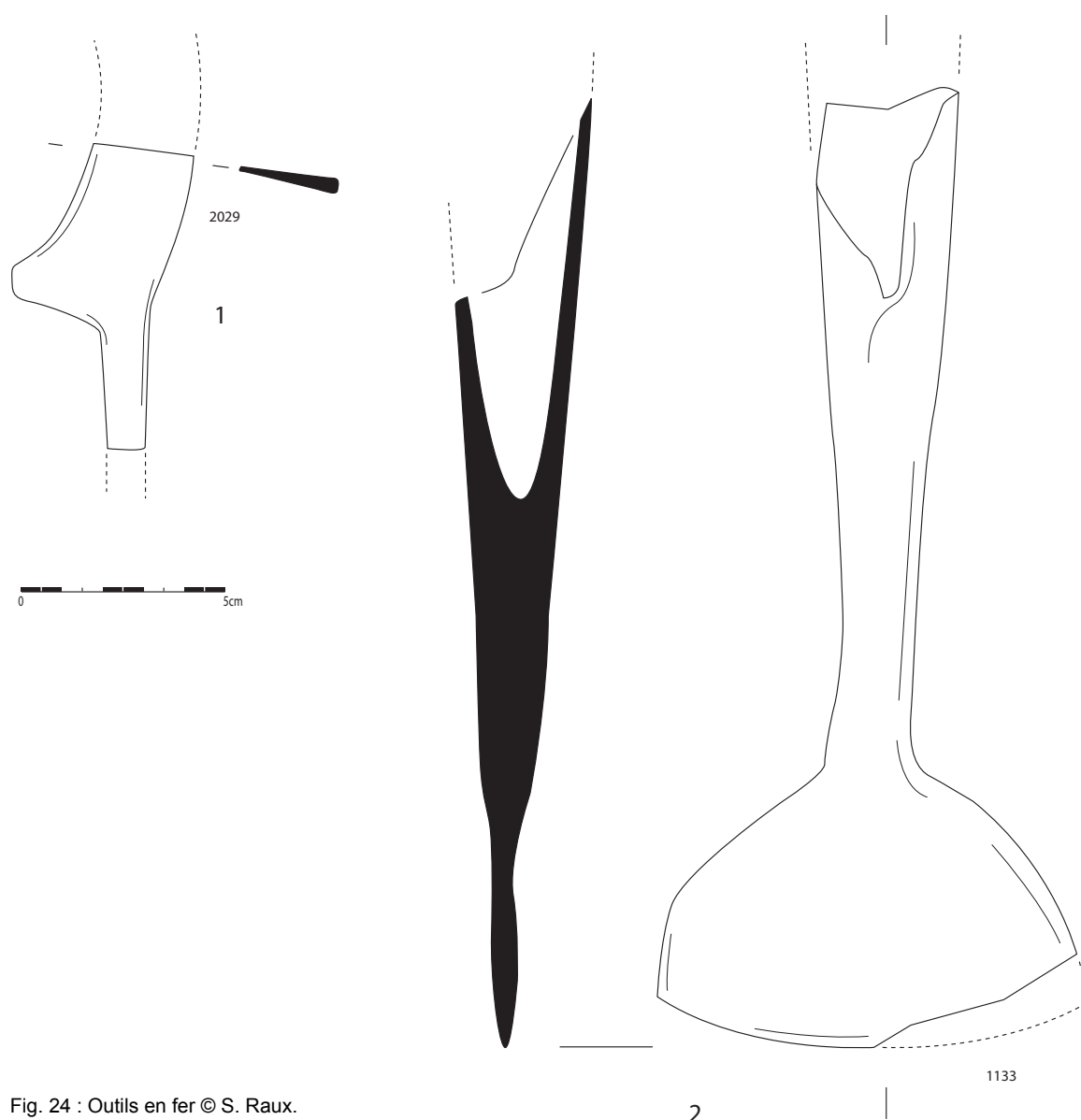


Fig. 24 : Outils en fer © S. Raux.

26. Karine JARDEL, Graziella TENDRON, « Les produits dérivés des ateliers de marbrier du forum d'*Aregenua*, capitale de cité viducasse », in S. Raux et al. (dir.), *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*, Actes de la table-ronde européenne de Lyon (octobre 2012), Monographie *Instrumentum* 51, 2015, p. 465-485.



Fig. 25 : Objets complets provenant du contexte 1056 (chemin 4). Palette à fard en marbre (n° 1) ; bague en argent (n° 2) ; « poignard » en fer © S. Raux ; cl.n° 1 H. Paitier ; cl. n° 2 G. Kervella.

fréquente en Gaule durant toute la période romaine, sur les sites d'habitat et dans les tombes, notamment de médecins et d'oculistes où elles sont associées à des trousseaux d'instruments chirurgicaux, comme dans la célèbre sépulture de Saint-Médard-des-Prés en Vendée²⁷. Les occurrences restent rares dans l'ouest de la Gaule²⁸.

La bague (n° 2) est en argent avec une intaille en verre-nicolo. Elle est de type Guiraud 3f²⁹, en vogue au III^e s. et de fabrication soignée. D'un diamètre interne de 15 x 17 mm, l'anneau est massif, à section quadrangulaire et portant sur la face externe des registres décoratifs gravés alternant des croix et des cercles, pointés ; il est surmonté de deux épaulements en forme de pelte inversé à décor de ligne périphérique pointillée et de deux cercles pointés. Le chaton est formé par un sertis clos enserrant une intaille en verre-nicolo de forme ovale (11 x 13 x 5 mm). La gravure, de style classique modelé, figure une Victoire debout, de profil vers la droite, tunique longue, ailes arrondies et courtes ; la déesse tend une couronne d'une main et de l'autre maintient une longue palme appuyée contre son épaule ; ses pieds sont posés sur un globe. Le style de cette Victoire et ses attestations iconographiques datent du III^e s., quelle que soit la monture³⁰. Un exemplaire de comparaison également en argent, de forme très proche et équipé de la même intaille a été mis au jour sur le site du théâtre d'Aubigné-Racan/Cherré, également dans la Sarthe³¹. Les intailles en pâte de verre étaient fabriquées en série à partir de moules en terre cuite répétant le même motif³² et il n'est pas surprenant de retrouver des bagues similaires dans une même région et à une même période. Sans doute pouvons-nous cependant envisager l'existence d'un atelier « local » alimentant les marchés de la cité des Aulerques Cénomans. On note que la bague de La Bourlerie porte les stigmates d'une exposition à la chaleur, ayant conduit à une dégradation chromatique de l'anneau et à une fonte partielle de l'intaille. L'iconographie ainsi que la couleur bleue du nicolo confèrent à cette parure de doigt un caractère prophylactique, à l'instar des quinze pâtes de verre nicolo mises au jour dans le sarcophage de Maria Donata du Bas-Empire à Narbonne et offertes à la défunte pour sa protection dans le monde des morts³³.

Le dernier objet est un poignard en fer (n° 3), à lame à tranchants parallèles et extrémité amincie en ogive, d'une longueur de 223 mm et une largeur max. de 26 mm ; l'emmanchement est à soie quadrangulaire, fine et d'une longueur de 100 mm. Il reprend la forme générale, en taille réduite, d'une *spatha* du III^e siècle. On connaît pour cette période des épées à lame courte,

27. Jacques SANTROT, Sophie CORSON, « Dans la tombe gallo-romaine de Saint-Médard-des-Prés (Vendée) : pigments, cosmétiques ou médicaments ? », in D. Frère et L. Hugot (dir.), *Archéologie des huiles et huiles parfumées en Méditerranée occidentale et en Gaule (VIII^e s. av.-VII^e s. ap. J.-C.)*, Actes du colloque de Rome (16-18 novembre 2009), Centre Jean Bérard/PUR, Naples et Rennes, 2012, p. 191-2015.

28. Isabelle BERTRAND, *Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'Est picton (Deux-Sèvres, Vienne)*, Mémoire XXIII, Chauvigny, 2003, p. 95.

29. Hélène GUIRAUD, « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule », *Gallia*, 46, 1989, p. 173-211.

30. Hélène GUIRAUD, *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*, *Gallia*, Suppl. 48, Paris, 2008, vol. I, n° 151-154 et vol. II, n° 1138-1141.

31. Jean-Philippe BOUVET, *op. cit.*, p. 155.

32. Manuel GOMES, Samuel RENARD, « Un poinçon de moule à intaille découvert à Reims (Marne, F) », *Instrumentum* 33, juin 2011, 15-16.

33. Hélène GUIRAUD, « Des intailles au musée de Narbonne », *Bulletin de la Commission Archéologique et littéraire de Narbonne*, 32, 1978-1981, p. 122-123.

à tranchants parallèles et pointe en ogive, semblables à notre exemplaire³⁴ mais dont la fonctionnalité comme lame de taille exige une longueur d'un minimum de 40 cm. La présence des deux tranchants et la position centrée de la soie ne militent pas en faveur d'une lame de couteau ou de grand couteau. Si la morphologie est bien celle d'une épée, l'hypothèse qu'elle soit miniaturisée ne paraît pas non plus satisfaisante : la soie n'est pas réduite mais est au contraire bien proportionnée pour une prise en main et sans doute une utilisation effective de l'arme. Les dimensions et la fonction sont ici plus proches de celles du poignard, bien que celui-ci soit de morphologie atypique.

Le très bon état de conservation de ces trois individus, leur caractère identique d'équipement personnel et de « luxe », leur regroupement topographique, leur homogénéité chronologique illustrant le III^e siècle, ainsi que leur association étroite avec quatre monnaies saucées également datées du milieu du III^e s., permettent de les considérer comme un ensemble spécifique au sein des autres rejets de mobiliers de ce contexte qui sont en lien avec le fonctionnement de la voie ou résultent de dépotoirs. La bague et l'arme, associées aux monnaies de solde, pourraient illustrer la sphère militaire. Leur présence reste cependant difficile à interpréter : perte lors d'un voyage, d'un combat sur la voie, dépôt commémoratif, attributs funéraires d'une sépulture bouleversée, cachette arasée d'objets personnels ou de butin d'un pillage ? La question reste posée.

La répartition fonctionnelle et la nature des mobiliers d'*instrumentum* sont assez atypiques pour un établissement rural classique, où transparaissent en général fortement à travers les objets la vocation résidentielle et des activités économiques variées. Il faut donc envisager que l'occupation relevée dans la zone fouillée se situe relativement à l'écart des lieux de vie du domaine. La *pars urbana* a été localisée par photographie aérienne à moins de 100 m au sud-est de l'emprise : sa présence et le statut des résidents se lisent au travers des quelques mobiliers métalliques qui s'y rattachent ; l'occupation et les activités de la *pars rustica* sont quant à elles très peu visibles au travers des objets livrés par le site. Les matériaux les plus présents sont le fer et le bronze, indiquant que le faible nombre d'objets recensés ne peut pas être réellement imputable à des opérations de récupération de matière première pour recyclage. L'image livrée par l'*instrumentum* de l'occupation de ce secteur du domaine est donc essentiellement axée sur la fréquentation des voies et l'aisance économique de ses propriétaires.

Les matériaux de constructions en terre cuite

Le ramassage intégral des matériaux de construction en terre cuite a permis de mener une étude exhaustive à leur sujet et d'apprécier l'éventail typologique du corpus. Un travail plus spécifique a été mené concernant les *tegulae*. La quantité de matériaux est modeste puisque le lot est composé de 94 restes représentant un poids d'environ 25 kg :

- 60 restes de *tegulae* pour 14,5 kg
- 22 restes d'*imbrex* pour 3,6 kg
- 10 restes de briques pour 6,7 kg
- 2 restes indéterminés pour 0,3 kg

34. Michel FEUGÈRE, *Les armes des Romains, de la République à l'Antiquité tardive*, Paris, 1993, p. 159.

Ils sont globalement assez fracturés, leur poids moyen n'excédant pas 0,265 kg. La variété typologique du lot est relativement faible.

Le plan de répartition des matériaux en terre cuite (fig. 20) montre de façon nette que les fossés de la zone ouest concentrent la presque totalité du lot. Les différents bâtiments, qu'ils soient maçonnés ou à ossature bois, ne livrent pas davantage de restes de terre cuite que les structures fossoyées. Le lien entre ces matériaux et leur lieu de mise en œuvre initiale semble en grande partie rompu.

Si l'architecture des couvertures employant *tegulae* et *imbrices* est bien connue, il est apparu récemment³⁵ que certaines caractéristiques des *tegulae* évoluaient entre le Haut et le Bas-Empire, permettant d'esquisser des typo-chronologies locales. Les études régionales ont mis en évidence une réduction de leur taille au cours de cette période³⁶, baisse surtout sensible entre le début du I^{er} siècle et le milieu ou la fin du II^e siècle, les encoches d'emboîtement suivant une évolution parallèle.

Aucune tuile ne nous est parvenue intacte, en revanche une dizaine d'encoches d'emboîtement basse a pu être étudiée. La réserve latérale est la composante la plus significative de l'encoche : moulée, elle reflète fidèlement l'évolution des *tegulae*, contrairement à la découpe oblique, davantage sujette à la singularité du geste du tuilier. Une seule *tegula* possède une réserve latérale de grande dimension, longue de 56 mm et large de 13 mm. En s'appuyant sur les données typo-chronologiques régionales, ces valeurs témoignent de matériaux produits vers le milieu du I^{er} siècle. Dans presque tous les autres cas, les *tegulae* sont dépourvues de réserve latérale. Ces tuiles fournissent un *terminus post quem* situé vers la fin du II^e ou le début du III^e siècle. Elles pourraient même avoir été produites plus tardivement, dans la mesure où les *tegulae* ne semblent plus évoluer jusqu'à la fin du Bas-Empire.

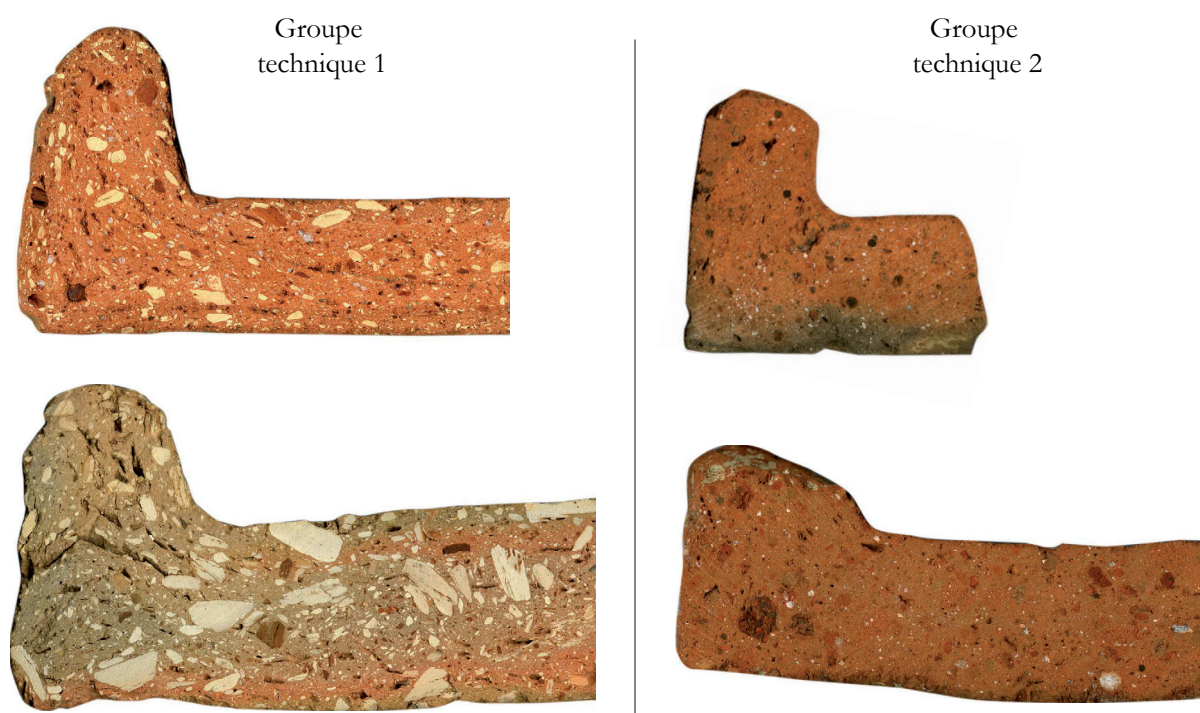
Plusieurs familles de pâtes se rencontrent au sein du lot, mais deux groupes techniques bien marqués sont identifiables (fig. 26). Le premier, très caractéristique, est composé de pâtes hétérogènes orange à marron, sans éléments siliceux, contenant de nombreuses inclusions de 1 à 5 mm de nodules argileux blancs. La structure de ces pâtes est à lier à l'emploi d'argiles extraites dans des terrains sédimentaires. Le contexte géologique local est compatible avec de tels gisements, puisqu'on se trouve sur les derniers affleurements de la bordure occidentale du bassin Parisien (Jurassique moyen). Un second groupe est caractérisé par des pâtes homogènes rouges fines et denses, contenant de petites inclusions millimétriques de nodules d'argilite, associées à quelques éléments siliceux (quartz ou feldspaths). Ce faciès est le plus répandu régionalement, il provient d'argiles altéritiques dérivant de roches du massif Armoricaïn.

En mettant en parallèle, la morphologie des réserves latérales et les groupes techniques, il apparaît que la corrélation entre le premier groupe à nodules blancs et la famille de *tegulae*

35. Peter WARRY, *Tegulae : manufacture, typology and use in Roman Britain*, Oxford, Archeopress, BAR British series, 417, 2006 ; B. CLÉMENT, *Les couvertures de tuiles en terre cuite du Centre-Est (I^{er} s. an. - III^e s. ap. J.-C.)*, Montagnac, monographie *instrumentum* 46, éd. Monique Mergoïl, 2013 ; Jean-François NAULEAU, « Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire - Premier bilan », *Revue archéologique de l'Ouest*, 30, 2013, p. 223-259.

36. Jean-François NAULEAU, *op. cit.*, p. 247-254.

dépourvues de réserve latérale est manifeste. On peut donc avancer que ce type de pâte n'a été employé qu'à partir de la fin du II^e ou du début du III^e siècle ; à ce titre, même en l'absence d'encoche, chaque reste façonné dans ce type d'argile est un bon marqueur chronologique. Lorsque du mobilier céramique datant a été découvert en association avec ces restes, un *terminus post quem* du milieu du II^e siècle ap. J.-C. a été constaté, confirmant ces données.



Echelle 1/1

Fig. 26 : Les groupes techniques observés au sein du corpus de *tegulae* © J.-F. Nauleau.

Les briques sont peu abondantes avec 10 restes représentant un poids de 6,715 kg. La fragmentation du lot est importante, seules les épaisseurs ont pu être étudiées. Dans le cas des épaisseurs les plus faibles, autour de 36 mm, les fragments peuvent provenir de briques carrées de type *bessales* – pilettes d'hypocauste – ou de briques à maçonner rectangulaire dont l'usage se répand régionalement vers le début du III^e siècle³⁷. En ce qui concerne les deux fragments les plus épais (54 et 57 mm), il est possible qu'ils soient issus de briques *bipedales* (briques carrées de deux pieds de côté soit 595 mm) posées sur les pilettes d'hypocauste et destinées à soutenir la *suspensura*.

Une brique demi-ronde a été découverte en position secondaire dans le remplissage du trou de poteau 1197, au sein du bâtiment 3. Son diamètre peut-être estimé à environ 330 mm, son épaisseur est de 47 mm. Ces briques sont bien connues dans le monde romain : elles sont utilisées pour élever des fûts de colonnes enduits, ce qui explique le peu de soin accordé en

37. Jean-François NAULEAU, *op. cit.*, p. 234.

général à leur façonnage. Dans la région, cent quatre-vingt-dix-neuf individus ont été recensés sur onze sites dont la plupart sont des *villae* probables ou avérées et une *domus*³⁸. L'usage de ces matériaux spécifiques semble donc limité à des architectures privilégiées.

Les monnaies

Le site a livré 26 monnaies antiques (tableau). Bien que réduit, l'échantillon permet cependant de formuler quelques observations qui, en l'absence d'une stratigraphie exploitable, tiendront assez peu compte du contexte de découverte.

Catalogue des monnaies © P.-A. Besombes

Zone et fait	Nature du fait	As et Dp I-II ^e siècles	HS du II ^e siècle	HS sévérien	Antoniniens	Double HS de Postume	Imitations radiées	Nombre de monnaies
Zone 1 F.1000	Décapage						1	1
Zone 1 F.1007	Fossé	1						1
Zone 1 F.1015	Remblai		1					1
Zone 1 F.1018	Remblai		1					1
Zone 1 F.1051	Niveau de colluvionnement	1*						1
Zone 1 F.1056	Voie				4		3	7
Zone 1 F.1127	Fossé	1						1
Zone 2 F.2001	Niveau de colluvionnement		1				1	1
Zone 2 F.2003	Niveau de colluvionnement					2	4	7
Zone 2 F.2008	Niveau de colluvionnement	1	1					1
Zone 2 F.2015	Niveau de démolition							1
Zone 2 F.2080	Niveau d'abandon	1		1				2
Zone 2 F.2192	Trou de poteau	1						1
Total		6	4	1	4	2	9	26

Dp = *dupondius* - HS = sesterce.

* Le quart d'as (sans numéro) est classé parmi les as-dupondius du Haut Empire.

Les débuts de la circulation monétaire semblent assez tardifs. Il est possible de rattacher à un premier « horizon » de circulation deux *dupondii* frustes de Claude I (41-54), 3 as totale-

38. Jean-François NAULEAU, *op. cit.*, p. 235-236. Le bilan régional réalisé en 2011-2012 et publié en 2013, a ici été actualisé.

ment illisibles du Haut Empire (I^{er}-II^e siècles) ainsi que 4 sesterces des Antonins³⁹ dont le taux d'usure est très prononcé. L'ensemble de bronzes relève d'une circulation où se mêle un reliquat de sous multiples du sesterce des I^{er}-II^e siècles presque totalement frustes à des sesterces antonins (96-193) à peine moins usés. Ce type de circulation se rencontre dans les sites occupés à partir de l'époque sévérienne⁴⁰. De fait, la mise en place de la circulation monétaire n'est pas antérieure, semble-t-il, aux années 220. La monnaie n° 25, assez peu usée, donne en effet un précieux et rare jalon chronologique qui permet de dater approximativement l'arrivée des premières monnaies au plus tôt sous le règne d'Élagabale (218-220), datation cohérente avec le degré d'usure des bronzes des I^{er}-II^e siècles.

Le sesterce d'Élagabale livré par le site est une rareté dans l'aire géographique de l'ouest de la Lyonnaise. En effet, les sesterces sévériens sont très peu communs en Gaule du Nord qui n'est plus alimentée en sesterces à partir du milieu du règne de Septime Sévère (192-211). L'alimentation de la Gaule septentrionale en bronzes sénatoriaux reprendra sensiblement à partir du règne de Sévère Alexandre (222-235). Mais ces monnaies restent rares en Gaule, les circuits d'alimentation du bronze s'en étant définitivement détournés. La Gaule vit donc jusqu'au début des années 260, période qui voit la fin de la frappe du monnayage de bronze, sur son énorme stock de vieux bronzes des Antonins, dont 4 exemplaires ont été retrouvés sur le site, stock auquel vient parfois s'agrèger un reliquat constitué de monnaies plus anciennes comme ces deux *dupondii* de Claude I et ces trois as frustes dont le taux d'usure très prononcé ne laisse aucun doute sur leur date de perte⁴¹. Dans la première moitié du III^e siècle, l'aire gallo-germanique est irriguée sur le plan monétaire par les deniers sévériens qui servent à payer la solde des militaires. Ces deniers, absents du site, seront rapidement remplacés à partir du règne de Philippe I (224-249) par le double denier ou antoninien dont le taux de métal blanc reste jusqu'en 260 assez élevé (de l'ordre de 27 % d'argent). C'est ainsi que l'atelier de Trèves est ouvert à partir de 256-257 pour couvrir les besoins en numéraire de l'armée du Rhin. Cinq monnaies de cet atelier ont été découvertes groupées. Elles ont toutes été frappées en 257-258. Plutôt que les vestiges d'un dépôt monétaire dispersé⁴², on y verra une bourse perdue ou cachée, hypothèse renforcée par le contexte de découverte (une voie). En corrélation avec la mise au jour du sesterce d'Élagabale, elle dénote une bonne alimentation en numéraire frais, ce qui est assez peu courant pour un site rural situé relativement à l'écart des grands centres urbains.

39. Deux sesterces d'Hadrien (117-138) et deux sesterces d'Antonin le Pieux (138-161). On notera que les sesterces d'Hadrien sont plus usés que ceux d'Antonin le Pieux, ce qui souligne le caractère homogène du lot.

40. Par exemple dans l'établissement antique de Mané-Véchen à Plouhinec (56). Alain PROVOST, « La "villa" maritime de Mané-Véchen à Plouhinec (Morbihan) », *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 1, 2007, p. 85-100.

41. La présence de ces deux *dupondii* reste surprenante dans la mesure où ces monnaies semblent avoir échappé aux purges du monnayage ancien notamment celle attestée en 107 sous le règne de Trajan (98-117). Il faut probablement y voir un témoignage de l'abondance de ce monnayage en Gaule du Nord à partir des années 41-42, monnayage que les autorités ne pourront jamais faire sortir totalement des circuits monétaires au début du II^e siècle. Voir le témoignage du « trésor » de Garonne, perdu au début du règne d'Antonin le Pieux (années 140) et qui débute avec quelques *dupondii* de Claude I - Robert ÉTIENNE et Marguerite RACHET, *Le Trésor de Garonne. Essai sur la circulation monétaire en Aquitaine à la fin du règne d'Antonin Le Pieux (159-161)*, Bordeaux, 1984.

42. Les enfouissements du début des années 260 sont assez fréquents en Gaule mais le caractère très homogène de ce petit ensemble – 5 monnaies frappées par Valérien I (253-260) à Trèves en 257-258 – fait pencher en faveur de l'hypothèse d'un petit pécule du type bourse.

Il est possible de faire débiter un second horizon de circulation à partir de 260. Ce découpage peut certes paraître arbitraire, mais il est commode dans la mesure où le règne de Postume (260-269) est un moment charnière dans l'histoire politique et monétaire de la Gaule du Nord et donc de notre site. Le règne de cet usurpateur, premier représentant de l'Empire gaulois qui se maintient jusqu'en 274, se signale en effet par deux mesures capitales sur le plan monétaire. Postume réussit tout d'abord, pratiquement jusqu'à la fin de son règne, à maintenir un taux de fin élevé à ses antoniniens (plus de 10 % d'argent)⁴³ alors que celui des frappes de l'Empire central (Gallien seul [260-268]) s'effondre rapidement⁴⁴. Postume tente également, sans succès cette fois, de reprendre les frappes de bronze. Il inaugure en effet son règne par des émissions assez abondantes de sesterces et de double sesterces. Ces frappes largement surévaluées (le poids d'un double sesterce équivaut à celui d'un sesterce du II^e siècle) sont rapidement copiées par les faussaires tandis que les vieux bronzes des Antonins sont systématiquement thésaurisés par les particuliers qui refusent de les échanger à un taux aussi défavorable. Si le site n'a pas livré d'antoniniens postérieurs à 260, il a en revanche donné deux imitations de double sesterces de Postume. Ces frappes font partie des dernières imitations de double sesterces à avoir été produites en Gaule. Leur module réduit et leur poids très faible en sont la preuve. Mais leur présence est un témoignage du maintien de la circulation monétaire voire d'une certaine dynamique des échanges sur le site à la fin des années 260 et jusqu'au début des années 270. Il ne faudra toutefois pas surévaluer les quelques signes d'une certaine vitalité économique du site dans le dernier tiers du III^e siècle. En effet la série monétaire se clôt par un nombre limité⁴⁵ d'imitations de mauvaise qualité du monnayage de Tétricus I (271-274) et leur présence, à l'exclusion de toutes monnaies officielles contemporaines, confirme le fait que les frappes officielles ne parviennent plus sur place passé 260 et que le site tend à vivre dans une certaine autarcie, voire connaît un déclin au début des années 270. Ces 9 imitations radiées sont de piètre facture⁴⁶ et n'appartiennent pas à la première vague d'imitations du monnayage de Tétricus que l'on peut faire débiter à la fin de son règne. D'après les spécialistes de ce monnayage⁴⁷, ce type d'imitations pourrait avoir été frappé dans des ateliers locaux après 283 et jusqu'au début du IV^e siècle. Sur la base de ces rares données, il est difficile de fixer avec précision l'arrêt de la circulation monétaire, mais elle ne peut que difficilement dépasser la fin du III^e siècle.

La vaisselle en verre

Les éléments de vaisselle en verre sont faiblement représentés, avec seulement 21 fragments pour 11 individus (fig. 27). Ils offrent cependant quelques informations typo-chronologiques illustrant surtout les II^e et III^e siècles ap. J.-C. En dépit de cette datation, le verre naturel est majoritaire (63 %). Les individus sont disséminés au sein de sept contextes distincts, surtout

43. L'antoninien de Postume d'un taux de fin encore supérieur à 15 % et d'un poids moyen de 3,35 g, passe, à l'été 268, à environ 7-8 % d'argent pour un poids moyen de 2,93 g, s'alignant sur la monnaie de billon de l'empire central. Daniel GRICOURT et Dominique HOLLARD, « Les productions monétaires de Postume en 268-269 et celle de Lélien (269). Nouvelles propositions », *Numismatic Chronicle*, 170, London, 2010, p. 129-204.

44. Passant de 11,4 % en 260-263 à 3,7 % en 266-268.

45. Ces frappes sont en général très abondantes sur les sites occupés dans le dernier tiers du III^e siècle.

46. Les poids sont systématiquement inférieurs à 1 g et les modules réduits. Certains exemplaires sont anépigraphe et les types de revers sont le plus souvent inidentifiables.

47. Daniel GRICOURT, Johannes NAUMANN et Jean SCHAUB, « Le mobilier numismatique de l'agglomération de Bliesbruck (Moselle), fouilles 1978-1998 », *Bles 5*, Paris, 2009, p. 630-634.

en zone 1, et seuls deux d'entre eux présentent des caractéristiques notables, soit dans un cas du fait de son degré de conservation en regard du reste du mobilier, soit dans l'autre cas du fait d'un assemblage fonctionnel de plusieurs formes.

Le premier cas provient du comblement du fossé 1038, situé au nord du bâtiment 4, dans l'environnement immédiat de ce dernier : il a livré onze fragments d'un même individu, correspondant à un *unguentarium*, chandelier produit en verre incolore soufflé (fig. 27, n° 1). Il est caractérisé par une panse tronconique aplatie, un fond largement concave ne portant pas de marque moulée, un col cylindrique long et un bord étiré à l'horizontale à possible fonction de compte-gouttes, terminé par une lèvre ourlée vers l'intérieur. Ce type de vase, destiné à contenir un liquide précieux vraisemblablement cosmétique, est datable du II^e s. et a sans doute été produit en Méditerranée occidentale et commercialisé pour le produit qu'il contenait⁴⁸.

Fait	Verre	NR	Forme	Type	Élément	NMI	ill.
1001	incolore soufflé	1	ind.	ind.	1 p	1	/
1038	incolore soufflé	11	<i>unguentarium</i>	chandelier	1 b, 1 f	1	n° 1
1051	naturel soufflé	1	ind.	ind.	1 p	1	/
1056	incolore soufflé	1	skyphos	AR111	1 a	1	n° 2
1056	incolore soufflé	1	gobelet	AR98/2	1 p	1	
1056	naturel soufflé	1	gobelet/pot	ind.	1 f	1	n° 3
1105	naturel soufflé	1	ind.	ind.	1 p	1	/
1127	naturel soufflé-moulé	1	bouteille	ind.	1 b	1	/
1127	naturel soufflé	1	ind.	ind.	1 f	1	/
2003	naturel soufflé-moulé	1	bouteille	ls. 51	1 p	1	/
2003	naturel soufflé	1	ind.	ind.	1 p	1	/
Total		21				11	

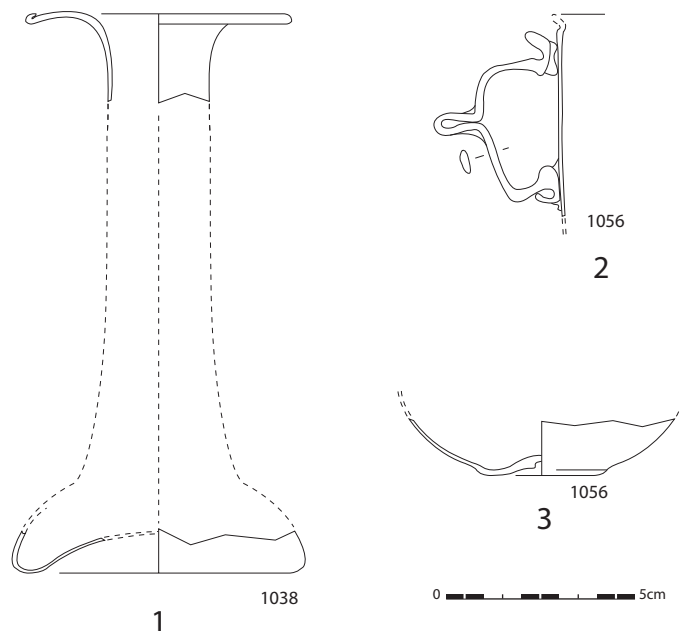


Fig. 27 : Tableau des effectifs de vaisselle en verre ; vases en verre des II^e et III^e siècles : *unguentarium* chandelier (n° 1) ; anse *skyphos* (n° 2) ; fond de pot ou de gobelet globulaire (n° 3) © S. Raux.

48. Danièle FOY, *Les verres antiques d'Arles. La collection du Musée départemental Arles antique*, Paris, 2010, p. 167-168.

Le second cas est illustré par le niveau de voie 1056 qui réunit trois formes, dont deux au moins illustrent le service des boissons. Il s'agit d'une anse de *skyphos* de type AR111 (n° 2) et d'une panse de gobelet AR98/2 (non ill.), tous deux en verre incolore soufflé, et que l'on rencontre associés dans des contextes de consommation jusque vers 250⁴⁹. Un fond en verre naturel soufflé (n° 3) peut appartenir à un gobelet à panse globulaire ou à un petit pot, sans doute de type AR53, également datable du III^e siècle.

Les autres attestations de vaisselle en verre reconnaissables sont des éléments de bouteilles en verre naturel épais, de type Isings 50/51⁵⁰ de datation large couvrant tout l'Empire. Ils sont majoritairement issus de niveaux de colluvionnement et de démolition.

La qualité relative des éléments reconnus et la faible représentation de la vaisselle en verre sur le site convergent vers l'existence d'une *pars urbana* proche, bien que non concernée par l'emprise de la fouille.

Le devenir de la villa de La Bourlerie du haut Moyen Âge à nos jours

Le haut Moyen Âge

Dans le secteur occidental de la fouille, deux fours, un chemin et une nébuleuse de creusements marquent une réoccupation au cours du haut Moyen Âge des abords et au sein même du bâtiment 6 (fig. 28).

Les deux fours s'installent sur le chemin 5. Le four 2005 présente une longueur de 2,24 m pour une largeur maximale de 1,45 m. Sa profondeur n'excède pas 0,25 m. Il est formé par une chambre de chauffe ovoïde, dont la sole est constituée d'un tapis de fragment de *tegulae*, et une fosse-cendrier piriforme, ouverte vers le nord-est. Des blocs de calcaire décimétriques concentrés au niveau de la bouche de la chambre de chauffe constituent probablement les vestiges d'un système de bouchon. La datation radiocarbone réalisée sur un échantillon de charbon de bois prélevé dans l'US C indique une chronologie située dans le courant du VII^e siècle (Beta -342395, 1360 +/- 30 BP).

Le four 2014 est constitué par une chambre de chauffe circulaire et une fosse cendrier oblongue. Sa longueur est de 1,66 m, tandis que sa largeur maximale est 0,9 m, pour une profondeur conservée de 0,18 m. À l'instar du four 2005, des blocs de calcaire situés au niveau de la bouche de la chambre de chauffe matérialisent un probable système de bouchon.

Leur morphologie est tout à fait classique des fours culinaires fréquemment mis au jour dans le contexte d'habitats du haut Moyen Âge⁵¹. Cette fonction semble corroborée par l'absence de restes mobiliers – telles des scories de fer ou de verre – évoquant d'autres usages.

Le chemin 6 se situe dans la partie septentrionale du bâtiment 6 et il occulte les maçonneries de l'édifice. Son orientation sud-ouest/nord-est s'infléchit vers le nord, peut-être afin de contourner la mare, probablement toujours utilisée. Le chemin est matérialisé par une bande de 4 m de large constituée d'un mélange de cailloutis calcaire pris dans un limon brun clair. En

49. Beat RÜTTI, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst, 13 (2 vol.), Augst, 1991.

50. Clasina ISINGS, *Roman Glass from dated finds*, Groningen & Djakarta, 1957.

51. Gaëlle BRULEY-CHABOT, « Les fours culinaires en Île-de-France », in F. Gentili, A. Lefèvre et N. Mahé (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, Guiry-en-Vexin, 1^{er} supplément au *Bulletin archéologique du Vexin français*, 2003, p. 25-31.

l'absence d'éléments mobiliers, seules ses positions stratigraphique et planimétrique permettent d'envisager son attribution à la période.

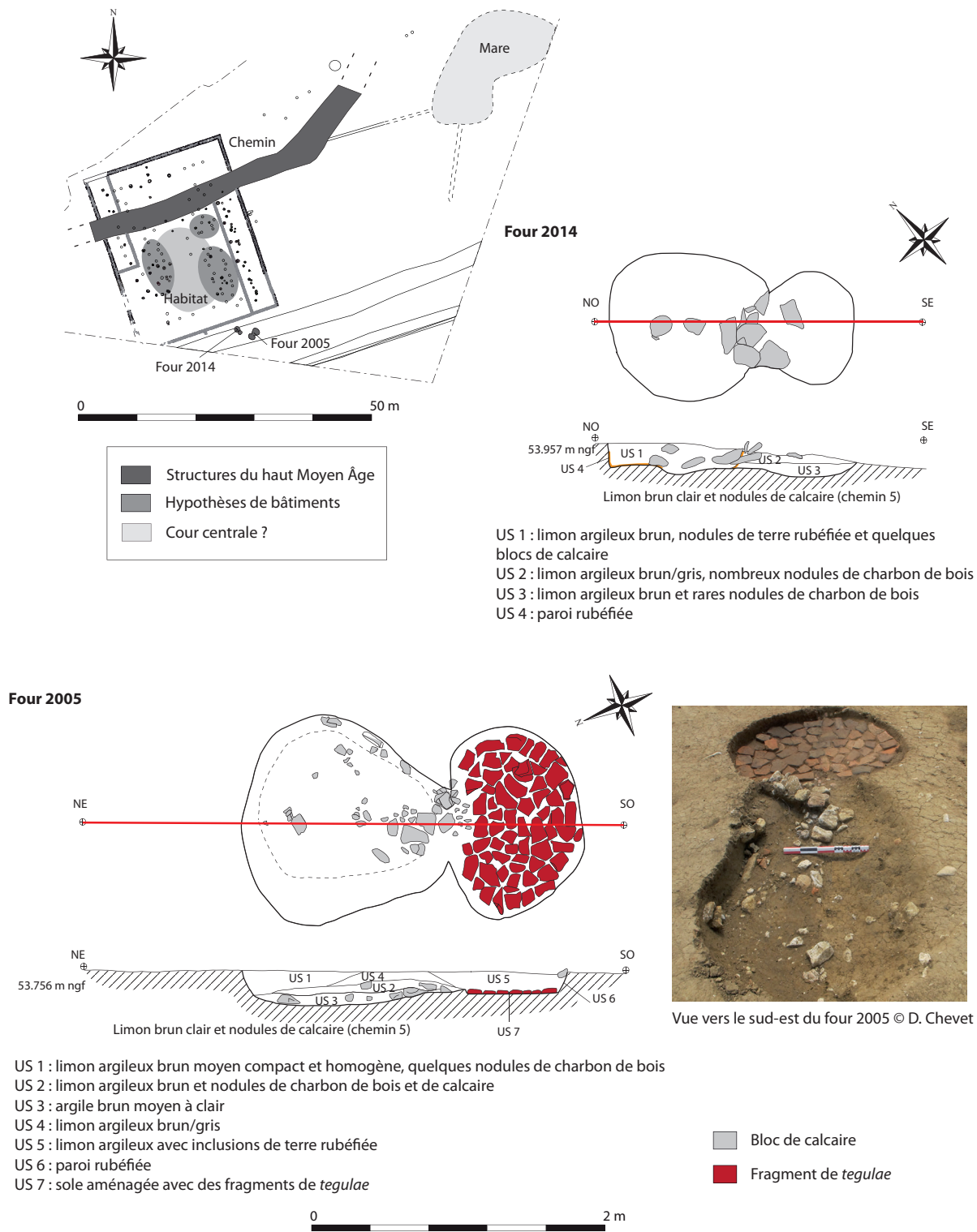


Fig. 28 : Plan général des vestiges attribuables au haut Moyen Âge, plans et coupes des deux fours culinaires © A. Guicheteau.

Enfin, la forte densité de trous de poteaux localisés au sein du bâtiment 6 et insérés entre le chemin 6 au nord et les fours 2005 et 2014 au sud, n'est pas sans suggérer la présence de constructions en terre et bois alto-médiévales. En effet, axes de circulation et fours culinaires se situent fréquemment en périphérie certes, mais néanmoins à proximité, des établissements agricoles du haut Moyen Âge⁵².

La remise en culture des parcelles

Trois segments de fossés, l'un d'entre eux étant complété par une probable palissade, marquent une nouvelle phase de l'occupation du site dans sa partie orientale. Les structures marquent l'apparition d'un nouveau système parcellaire, dont l'orientation NNE/SSO et ONO/ESE se distingue clairement de celles du Haut-Empire comme de la période moderne. L'absence d'éléments de datation ne permet pas de préciser la chronologie de cette phase, bien que quelques recoupements stratigraphiques témoignent de sa postériorité au III^e siècle et que le changement profond d'orientation incite à repousser la mise en place de ce parcellaire vers le Moyen Âge.

La période moderne voit un nouveau parcellaire s'implanter. Son orientation diverge de celle des éléments linéaires précédemment évoqués. Les fossés sont tous figurés sur le cadastre de 1832⁵³. Les états de section du cadastre indiquent le microtoponyme de la parcelle, « Le Perré ». Il évoque l'extraction de pierres⁵⁴ et témoigne de la transformation en carrière de la *villa* et de la récupération de ses matériaux.

Enfin, un drain plastique contemporain témoigne de la poursuite de la vocation agropastorale des terrains, jusqu'à l'intervention des archéologues en amont de la construction de la ligne ferroviaire.

Conclusion : réflexions sur l'évolution d'un grand domaine de l'ouest de la Gaule

En l'état des données, la création du domaine ne semble pas être antérieure au milieu du I^{er} siècle de notre ère. Le maintien des éléments structurants et des fonctions associées, notamment les arts du feu autour de la mare, constitue un remarquable exemple de continuité à l'échelle du site. L'importance de l'artisanat de la chaux au sein du domaine est à noter et le cas de La Bourlerie est à rapprocher de celui de la *villa* de Touffréville dans le Calvados⁵⁵. La répartition de nombreuses structures de combustion en périphérie de la mare évoque une certaine forme de spécialisation de cet espace au sein de l'établissement⁵⁶, sans que son insertion précise dans l'économie de la *villa* puisse être pour autant mieux appréhendée. Au vu des

52. Frédéric GUÉRIN, « L'organisation spatiale des établissements ruraux du Moyen Âge », in A. Valais (dir.), *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France, Tome 1 : les synthèses*, Rennes, 2012, p. 19-84.

53. AD Sarthe, PC 374 005, plan cadastral de Vallon-sur-Gée, 1832.

54. Parcelle n° 181, AD Sarthe, 3 P 374 22, états de sections de Vallon-sur-Gée, 1832.

55. Nicola COULTHARD, « Les fours à chaux gallo-romains à Touffréville », in G. San Juan et J. Manœuvrier (dir.), *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados : Histoire et Archéologie*, Caen, 1999, p. 231-238.

56. Nicola COULTHARD, « Les activités artisanales gallo-romaines à Touffréville (Calvados, France), et quelques réflexions sur leur importance dans le développement du site », in H. Polfer (dir.), *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*, actes du colloque d'Erpeldange de mars 1999, monographie *Instrumentum* 9, Montagnac, 1999, p. 165-183.

quantités de chaux produites, il est manifeste que la production était essentiellement domaniale, sans pour autant pouvoir exclure de manière définitive un éventuel export des surplus au-delà de la villa. Au vu de l'absence de fours au sein de l'emprise pour la période sévérienne, alors que des bâtiments maçonnés de grande ampleur sont construits, un éventuel déplacement de l'activité est à envisager.

Mais l'existence d'un secteur artisanal au sein de la *pars rustica* ne doit pas conduire à sous-estimer les autres productions de la villa. En effet, l'aménagement d'un réseau parcellaire via la construction de chemins, de fossés et de palissades témoigne de la mainmise du domaine sur son terroir ainsi que de sa vocation première et principale : l'agriculture. Il est d'ailleurs remarquable de constater que le réseau se développe tout au long du Haut-Empire selon un même axe directeur, sans connaître de réorganisation profonde.

Les différentes hypothèses d'interprétations des édifices découverts, notamment ceux de grandes dimensions, semblent également correspondre aux activités agro-pastorales, comme le stockage ou la stabulation, mais aussi à l'habitat des travailleurs du domaine. Si le bâtiment 6 présente des dimensions trop imposantes pour n'être qu'un simple bâtiment de production, la question de sa ou ses fonctions ne saurait être tranchée de manière irrévocable. Il amène une nouvelle fois à s'interroger sur le statut du site⁵⁷ mais aussi sur les relations ville-campagne et l'évolution de leurs interactions durant la période gallo-romaine.

L'apparent abandon de la villa à partir de l'Antiquité tardive constaté au sein de l'emprise n'est peut-être pas définitif. Les difficultés de perception des structures attribuables à l'Antiquité tardive, si ce n'est au haut Moyen Âge, conduisent probablement à sous-estimer l'importance de l'occupation de l'établissement durant la période⁵⁸, problèmes de lecture que le phénomène de colluvionnement détecté sur cette partie du site a sans doute contribué à accentuer. En outre, plus qu'un mouvement de désertion, il convient de mettre en exergue un déplacement du site, peut-être plus au nord, à l'emplacement actuel du bourg même de Vallon-sur-Gée. En effet, le testament de Saint-Bertrand, évêque du Mans de 586 à 616, renseigne l'existence d'une villa *Walionno* que le roi Clothaire (511-561) lui aurait donnée⁵⁹, témoignage hypothétique de l'existence sur le territoire de la commune d'un domaine durant la première moitié du VI^e siècle.

Bien que la villa n'ait pu être fouillée exhaustivement et malgré l'indigence des éléments les plus précoces du fait de l'érosion et des aménagements plus tardifs, les découvertes suggèrent une croissance continue de l'établissement du milieu du I^{er} au début du III^e siècle, son apogée se déroulant durant la période sévérienne. Le phénomène est amplement reconnu dans l'ouest

57. Alain BOUET, « Villa ou vicus ? Quelques exemples problématiques des trois Gaules », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, p. 289-312 ; Philippe LEVEAU, Claude RAYNAUD, Robert SABLAYROLLES et Frédéric TRÉMENT (dir.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, actes du colloque AGER VIII, Aquitania, supplément 17, Bordeaux, 2009.

58. Raphaël DUROST, « Problèmes d'identification des habitats ruraux de l'Antiquité tardive en Champagne-Ardenne », in M. Kasprzyk et G. Kuhnle (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule. La vallée du Rhin supérieure et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche*, Actes de la table-ronde de Strasbourg des 20-21 novembre 2008, Dijon, 2011, p. 209-222.

59. Gustave BUSSON et Ambroise LEDRU (éd.), *Actus pontificum Cenomanniis in urbe degentium*, Le Mans, 1902, p. 110.

de la Lyonnaise⁶⁰ et en Gaule romaine d'une manière générale⁶¹. La faiblesse quantitative des traces d'occupation durant l'Antiquité tardive comme la réoccupation partielle de l'établissement au cours du haut Moyen Âge est là encore un fait fréquemment rencontré sur ce type de site. L'absence d'occupations protohistoriques doit être relevée, bien que peut-être provisoire. Avec une superficie minimale de 2,5 ha et une surface maximale pouvant être estimée aux alentours de 6 ha, la *villa* de La Bourlerie apparaît donc désormais comme un des grands centres domaniaux de la cité des Cénomans et de l'ouest de la Gaule.

60. Yvan MALIGORNE, *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, 2006, p. 173-174 ; Alain FERDIÈRE, « La place du domaine foncier dans la production artisanale destinée au marché », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, Amiens, 2003, p. 263-279.

61. Alain FERDIÈRE, *Les campagnes en Gaule romaine, tome 1. Les hommes et l'environnement en Gaule rurale (52 av. J.-C.-486 ap. J.-C.)*, Paris, 1988.